INFORMATIONS

cadre de vie
développement urbain
initiatives
associations
festivités

Lou Bouïarguié

Le magazine de l'information municipale

Bouill@rgues

*avec le tag ce magazine se prolonge sur votre smartphone

n°25 | juin 2014

En route pour l'avenir!

Élection de
Maurice Gaillard

Bouillargues
en Costières

Accents sur...

sommaire

3 LE MOT DU MAIRE

4 - 8 L'ESSENTIEL DES CONSEILS

9 - 13 NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

14 - 15 LES LIGNES DU BUDGET

16 - 21 JEUNESSE

22 - 23 COMITÉ SOCIO CULTUREL

24 - 29 BRÈVES

30 - 33 AGENDAS MANIFESTATIONS

34 - 37 AÎNÉS

39 - 41 ASSOCIATIONS SPORTIVES

43 INFOS PRATIQUES ET EXPRESSION POLITIQUE

Bouill@rgues

TAG

MODE D'EMPLOI

- Télécharger gratuitement le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smarphone ("mobile tag" sur IPhone ou cherchez "lecteur qr code")
- Lancez le lecteur de code 2D. La caméra s'ouvre automatiquement. Sur certains téléphones, le tag est reconnu immédiatement, sur d'autres modèles il faut le photographier.
- Accédez aux contenus multimédia.
- Astuce : approchez lentement le téléphone vers le tag, celui-ci doit être au milieu de l'écran.
- Nécessite une connexion 3G

LE DUC

Comme chaque année, le document unique communal (DUC) va être distribué courant mai 2014 et devra être retourné **à la mairie** avant le 30 juin pour les enfants qui fréquentent le centre aéré cet été et avant le 30 juillet pour les enfants qui resteront aux accueils ou aux restaurants scolaires.

Horaires de la mairie

Tous les jours :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
sauf le vendredi fermeture à 17h
Tél. 04 66 20 10 88, fax. 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr
Adresse bulletin municipal :
loubouiarguie@orange.fr

PEFC
Journal de Bouillargues
Directeur de la publication : Maurice Gaillard
Rédacteur en chef : Martine Garnier
Comité de rédaction :
Mmes Marchand, Kasprzyk
Régie photos : mairie de Bouillargues, les associations, Jean Alain Garnier
Conception/réalisation :
ASHAÉ communication, tél. 06 45 36 43 48

Reproduction charte graphique interdite

Rassembler tous les Bouillarguais

Maurice Gaillard
un Maire à votre écoute

(Édito)

“Aujourd’hui, je suis et je serai le Maire de tous les habitants de Bouillargues au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers. Nous nous devons d’œuvrer dans le sens de l’intérêt général et du bien commun. Je remercie l’ensemble de mes collègues colistiers, pour leur implication dans la campagne électorale, pour l’appui qu’ils m’ont apporté sans réserve, pour la confiance qu’ils me témoignent en me donnant la responsabilité de Maire...”

Chères Bouillarguaises, Chers Bouillarguais,
Les dernières élections du 23 mars dernier ont permis à une équipe municipale renouvelée d’assurer la gestion de notre village. C’est dans la continuité, mais aussi avec de nouvelles ambitions pour Bouillargues, que nous entamons notre mandat.
Pendant les six années précédentes la priorité était la sauvegarde de l’important patrimoine immobilier de la commune. En respectant cet engagement fort nous avons pu offrir à notre village un nouveau visage rénové et amélioré pour le bénéfice de tous. D’importantes sommes ont pu être dégagées pour la réalisation de ce programme sans augmentation d’impôts.
Avec la même rigueur budgétaire, nous comptons, avec l’équipe que j’ai l’honneur de conduire, améliorer encore le bien-vivre à Bouillargues en offrant aux habitants une qualité de vie agréable. Le projet d’un complexe intergénérationnel devrait permettre de répondre aux attentes et aux besoins des associations et des habitants. Ce vaste et ambitieux chantier s’étalera sur plusieurs années, mais n’empêchera pas d’autres améliorations nécessaires. Pour ce faire nous comptons bien évidemment sur le partenariat indispensable de Nîmes Métropole.
En ces temps de rigueur budgétaire imposée par l’Etat, nous mènerons à bien tous les projets exposés dans notre programme sans augmentation des impôts locaux grâce à une gestion rigoureuse sous réserve que l’Etat maintienne la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à la collectivité et qu’il compense le transfert dissimulé des charges vers les communes avec la réforme des rythmes scolaires.
En union avec le conseil municipal je profite de l’occasion qui m’est offerte pour vous souhaiter une belle saison estivale.

Comptes-rendus des conseils municipaux

SÉANCE DU 1er OCTOBRE 2013

Approbation du procès verbal de la séance du 2 juillet 2013
Il est approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du 23 juillet 2013
Il est approuvé à l'unanimité.

PLAN LOCAL DE L'HABITAT

Le P.L.H. est le résultat d'une collaboration intercommunale qui associe l'ensemble des communes. Un travail de fond important a permis l'élaboration d'un diagnostic détaillé de l'habitat.

- Il a mis en évidence une augmentation importante des prix du foncier et de l'immobilier qui a contribué à bloquer les parcours résidentiels des ménages installés sur le territoire disposant de revenus modestes.
- Le vieillissement de la population est un autre enjeu.
- Enfin, le phénomène de péri-urbanisation se développe de manière importante du fait d'une construction majoritaire d'habitat individuel en secteur diffus, ce qui engendre une surconsommation du foncier.

Il est donc nécessaire de privilégier des modèles de développement axés sur la recherche d'une plus grande diversité des formes d'habitat, mais aussi en continuant de développer les moyens nécessaires à la maîtrise du foncier et de son coût notamment par la mise en place d'opérations d'aménagement d'ensemble.

Le projet de P.L.H. tient compte des rythmes différents de croissance démographique suivant les territoires et tient compte des attentes et enjeux communaux selon 4 axes principaux :

- **Accompagner le développement de l'agglomération nîmoise.**
- **Produire des logements en fonction des besoins.**
- **Placer l'habitat au cœur du développement durable du territoire.**
- **Proposer des solutions adaptées de logement et d'hébergement pour tous.**

Pour Bouillargues l'objectif à atteindre est la création de 66 logements par an entre 2013 et 2018, dont 70 % de logements sociaux.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

SERVICES MUNICIPAUX

✱ **HORAIRES MAIRIE :**
Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (fermeture à 17h le vendredi)
Tél. 04 66 20 10 88 - Fax : 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr

✱ Secrétariat du maire :
Tél. 04 66 20 67 32

✱ Etat Civil :
Tél. 04 66 20 10 88

✱ Location des salles :
Horaires d'ouverture de la mairie
Tél. 04 66 20 67 48

✱ Cantine scolaire :
Du mardi au jeudi - Tél. 04 66 20 67 49

✱ Bibliothèque scolaire :
Tél. 04 66 20 81 60

✱ Service comptabilité :
Tél. 04 66 20 67 39/46

✱ Service élections :
Tél. 04 66 20 67 46

✱ Service Ressources Humaines :
Tél. 04 66 20 67 39

✱ Service scolaire (inscriptions, dérogations...):
Tél. 04 66 20 67 48

✱ Service C.C.A.S - Pont emploi - Cyber base :
Tél. 04 66 20 69 75

✱ ALSH :
Tél. 04 66 20 16 66 ou 06 76 48 58 53

✱ Police municipale :
Tél. 04 66 20 67 38/ 04 66 20 67 42

✱ Services techniques :
Tél. 04 66 57 61 74/04 6620 67 37

✱ Eclairage public et entretien voirie :
Tél. 04 66 20 67 37

✱ Marchés publics - travaux:
Tél. 04 66 20 67 53

✱ Urbanisme :
Tél. 04 66 20 67 33 (le matin)

✱ Tri sélectif/ordures ménagères (Nîmes-Métropole) :
Tél. 04 66 02 54 54
Ramassage des ordures ménagères les lundi et vendredi matin. Ramassage de la collecte sélective (bacs ou sacs jaunes) le mardi ou le jeudi matin en fonction de la localisation de l'habitation.

✱ Eau potable
SAUR : Tél. 04 30 62 10 01

✱ Assainissement :
Tél. 04 66 20 26 46, n° VERT : 0811 900 50

✱ Conciliateur de justice :
Tél. 04 66 20 67 32

Travaux du conseil

Remboursement d'un trop perçu au titre de la fréquentation de l'ALSH
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Acquisition de bâtiments
- L' acquisition au prix de 181 500€ d'une parcelle contiguë à celle sur laquelle est implanté l'actuel centre de loisirs, idéalement placée et non impactée par le plan de prévention des risques, permettrait d'obtenir une grande parcelle, qui, en qualité de réserve foncière, pourrait servir à des aménagements futurs tels qu'équipements de loisirs, zone d'activités, etc. Ce point est adopté à l'unanimité.
- Un autre bien, contigu au parc Blachère et au parking de la crèche, intéresse la commune, d'autant que le prix est particulièrement raisonnable compte tenu de la superficie : 240 000€ pour 640 m². L'acquisition de cette parcelle permettrait d'une part d'augmenter la superficie du parc sur lequel sont implantés plusieurs bâtiments municipaux (maison des associations, centre de loisirs, crèche, boulodrome) et d'autre part de disposer d'une parcelle susceptible d'accueillir une résidence "séniors".
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Modification du tableau des effectifs des employés municipaux
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Indemnité représentative de logement 2012
Le logement des instituteurs ou à défaut, l'indemnité représentative de logement, constitue une dépense obligatoire pour les communes. Depuis 1983, l'Etat compense aux communes cette charge au moyen d'une dotation spéciale pour le logement des instituteurs (D.S.I.). Son montant est reconduit à 2808€. La commune de Bouillargues, qui loge un instituteur, va donc percevoir ce montant sur le budget 2013. Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Représentation de la commune au 97e Congrès des maires
Il constitue un "rendez-vous majeur" pour tous les décideurs territoriaux, où la commune de Bouillargues est représentée chaque année. Le maire et des adjoints y participeront. Conformément aux dispositions du CGCT, ils pourront bénéficier du remboursement des frais de transport et de séjour engagés à cette occasion, sur présentation de justificatifs (état de frais accompagné des factures correspondantes). Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Décision modificative n° 2 du budget général
Il est nécessaire de corriger quelques prévisions budgétaires afin de les mettre à jour et de prendre en compte les informations reçues en cours d'année.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Avenant n° 3 avec l'entreprise Monleau
Dans le cadre des travaux au parc Blachère, la commune a signé un marché de travaux, pour le lot 6 "Cloisons Doublages", avec la Société Monleau isolation pour un montant de **122 189€ TTC**.
Au cours du chantier des travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires. Aujourd'hui, le CSPS chargé du suivi des travaux a demandé des prestations supplémentaires consistant en la pose de plafond et parois coupe-feu dans la cage d'escalier. Le devis demandé à l'entreprise s'élève à 3 918€ hors taxes.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal de mise à disposition des biens suite au transfert de la compétence en matière de collecte et traitement des déchets ménagers :
Depuis le 1er janvier 2011, la communauté d'agglomération Nîmes Métropole a pris en charge la compétence de la collecte et du traitement des ordures ménagères et du tri sélectif. A ce titre, les communes membres ont mis à la disposition de Nîmes métropole l'ensemble de leurs biens indispensables à l'exercice de la compétence transférée.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Convention avec le SUN A.L.B. pour la mise à disposition d'un intervenant sportif
Depuis plusieurs années, la ville apporte son soutien aux enseignants de l'école primaire en leur permettant de bénéficier, quelques heures par semaine, d'un intervenant sportif compétent et agréé par l'Education nationale. Un nouvel agrément a été demandé pour l'année 2013-2014.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Convention avec le centre interurbain de vidéoprotection de Nîmes Métropole:
Par délibération N°2013-02-017 du 18 mars 2013 le Conseil Communautaire de Nîmes Métropole a validé la convention cadre qui permet la mutualisation de l'exploitation des images des centres de supervision des communes membres qui en font la demande.
La commune de Bouillargues a souhaité adhérer à cette mise en commun qui permet l'exploitation de son dispositif par le CIUVP de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole (visionnage en temps réel, recherches sur réquisitions judiciaires…).
Ce point est adopté par 24 voix pour et 3 contre (MM. Raffin et Martin - Mme CHABAUD)

Tarifs municipaux 2014
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Modification relative à la composition du capital social de la société BRL
La commune de Bouillargues étant membre de la société BRL, le conseil municipal est appelé à délibérer.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2013

Approbation du procès verbal de la séance du 1er octobre 2013
Il est approuvé à l'unanimité.

Convention avec le SUN ALB (vote d'une aide financière)
Elle prévoit le versement d'une aide financière correspondant à la charge salariale d'un agent à hauteur du SMIC, à concurrence du temps passé dans les écoles.Ainsi pour une année scolaire complète, l'aide allouée est de l'ordre de 10 000€.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Convention avec le conseil général du Gard pour la création d'un dépôt de livres
Le comité socio-culturel souhaite développer le catalogue des ouvrages proposés aux personnes qui fréquentent la bibliothèque. La mairie peut apporter son soutien à ce projet en signant avec le conseil général du Gard une convention de création d'un dépôt de livres. En effet il propose aux communes, d'une part une assistance pour la gestion des bibliothèques et d'autre part le prêt de livres destinés à tous les publics, sans distinction d'âge. Ces prestations sont délivrées gratuitement par le conseil général.
Ce point est adopté à l'unanimité

Approbation de la 4e modification du P.O.S.
Il s'avère nécessaire d'engager une 4e modification du POS afin de réduire les contraintes imposées dans la zone au titre des espaces libres et des plantations. L'objectif est de réduire de moitié les espaces devant être traités en espaces verts afin :
- de permettre l'intégration de la *ZAC du Cardonnier* dans la zone UD;
- de supprimer l'interdiction de lotir en zone NB ;
- de réduire à 10 mètres la marge de recul le long du ruisseau le *Canabier* sur toutes les parcelles mitoyennes afin d'uniformiser la réglementation le long du ruisseau;
- et d'intégrer les nouvelles dispositions relative à la définition des surfaces de plancher prises en compte dans le droit de l'urbanisme.

Cette modification a donné lieu à une enquête publique qui s'est déroulée du 10 septembre au 12 octobre 2013 à midi.
Ce point d'ordre du jour est adopté par 22 voix pour

Mise à disposition des salles pour les réunions publiques des prochaines échéances électorales
Il est proposé de fixer une règle commune de gratuité des salles pour tous les candidats aux élections municipales et européennes dans la limite d'un certain nombre d'occupations, en fonction bien sûr des disponibilités.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Autorisation de payer en 2014 le quart du montant de l'investissement 2013
Afin de ne pas retarder le paiement et pénaliser les entreprises concernées, il est proposé d'autoriser le règlement des factures d'investissement dès le 1er janvier 2014, soit avant le vote du budget primitif. Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Afin de ne pas pénaliser les associations dont l'équilibre budgétaire dépend souvent de l'aide financière des pouvoirs publics, il est proposé à l'assemblée de voter les subventions avant le vote du budget primitif 2014.

L'association la Clairière aux Oisillons :
Le montant est de 75 000€, sachant que la CAF du Gard reversera à la commune 55% du montant en application de la clef de répartition fixée au Contrat Enfance Jeunesse.
Ce point d'ordre du jour est adopté par 22 voix avec 5 refus de vote (MM. Raffin, Illouz et Mmes Chapon, Gros et Chabaud).

Subvention aux autres associations :
- Il est proposé d'ajouter 1000€ aux 500€ habituellement versés pour le Téléthon. Cette subvention est adoptée avec deux voix contre (M. Raffin et Mme Chabaud).
- L'Union Sportive de Bouillargues a sollicité une subvention exceptionnelle de 3 000€ pour fêter son 40e anniversaire.
- Un supplément de 500€ est proposé au club taurin la Cleda pour l'organisation de la course du dimanche de la fête votive.

Les subventions aux associations sont adoptées avec 5 refus de vote (MM. Raffin, Illouz et Mmes Chapon, Gros et Chabaud).

Demande de subvention au titre des amendes de police
La communauté d'agglomération Nîmes Métropole a réalisé des travaux de rénovation du réseau d'eau potable et d'assainissement dans la rue de la Cave Coopérative. En 2014, ce sont les réseaux de la rue du Stade qui vont être remplacés. Dès lors, la commune peut envisager la réfection complète de ces voiries (revêtements, partage de la route, trottoir, mobilier urbains, espaces verts, etc.). Il est essentiel de positionner la commune dans les demandes de subventions, notamment au titre des Amendes de Police du Conseil général qui a fixé la date limite des demandes au 31 décembre 2013. Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Convention de coordination entre la police municipale et les services de l'Etat
Considérant l'ancienneté de la convention, les services de l'Etat souhaitent aujourd'hui l'actualiser. Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU 12 MARS 2014

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2013
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Ligne LGV : Signature d'une promesse de vente avec la SCET
Dans le cadre de la construction de la ligne LGV, la société OCVIA a mandaté la SCET pour recenser les parcelles publiques impactées par les travaux puis négocier avec les communes pour les acquisitions foncières correspondantes. Après plusieurs réunions avec les responsables, la commune a enfin obtenu des conventions sur lesquelles était bien mentionné le prix exact de chaque parcelle.
La promesse de vente est adoptée à l'unanimité

Convention cadre avec la maison de l'emploi : signature d'un avenant de prolongation
En 2011, le conseil municipal avait approuvé le renouvellement de la convention avec l'association Maison de l'emploi de Nîmes Métropole pour la mise à disposition d'outils informatiques auprès du point emploi de Bouillargues.Pour gérer ce service, la commune a augmenté ce poste d'un agent à mi-temps, présent tous les matins au point emploi et chargé d'accompagner les demandeurs d'emploi dans la rédaction de leur curriculum vitae, de les aider via les outils informatiques, à accéder aux divers sites mis à leur disposition.La convention étant arrivée à échéance, la maison de l'emploi nous propose la signature d'un avenant n° 1 afin de la prolonger jusqu'au 31 mai 2014.
La convention est adoptée à l'unanimité

Association la Clairière aux Oisillons : signature d'un avenant de prolongation à la convention de partenariat pour la gestion de la crèche
Lors de l'ouverture de la crèche, la gestion en a été confiée à l'association « la Clairière aux Oisillons ». Dès lors, une convention de partenariat avait été signée entre la commune et l'association.
La signature de l'avenant de prolongation à la convention jusqu'au 31 décembre 2016 est adoptée à l'unanimité

ALSH : modification du règlement intérieur de l'extra-scolaire (mercredi et vacances)
Le centre de loisirs ayant déménagé, il convient de mettre à jour le règlement intérieur, notamment en ce qui concerne les conditions de sécurité lors du dépôt des enfants.
La modification du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité

Installation d'un système de vidéoprotection sur la zone acti-parc : signature d'une convention avec Nîmes Métropole
Dans le cadre de la mutualisation des services de la DSI de Nîmes Métropole, la commune de Bouillargues a confié à la communauté d'agglomération l'étude et l'installation d'un système de vidéo protection sur son territoire. Dès lors, la communauté d'agglomération, en qualité de maître d'œuvre, s'est chargée de lancer la consultation, faire l'analyse et suivre les travaux, la commune restant bien maître d'ouvrage. Parallèlement, Nîmes Métropole, compétente en matière d'aménagement et de gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire, souhaite installer également des caméras sur le site de la zone Acti-parc.
Cette zone étant située sur le territoire de Bouillargues, et n'ayant pas la qualité de maître d'ouvrage, la communauté d'agglomération a sollicité la commune afin que la pose des caméras puisse être commandée sur le contrat signé par la commune. Ainsi, la commande et les factures seront imputées sur le budget de la commune. En contrepartie, la communauté d'agglomération remboursera à la commune.
La convention est adoptée à l'unanimité

Projet d'extension du périmètre du SM EPTB
Aujourd'hui, le syndicat intercommunal de la basse vallée du Vistre est en cours de dissolution par la Préfecture du Gard. Il est donc nécessaire que l'établissement public territorial de bassin (EPTB) et ses collectivités membres délibèrent sur l'adhésion à l'établissement public territorial du bassin du Vistre, des communes de Aimargues, le Cailar, Gallargues-le-Montueux, Saint-Laurent-d'Aigouze et Vauvert.
Le projet d'extension du périmètre est adopté à l'unanimité

Décisions municipales
Les rythmes scolaires en maternelle seront assurés en régie par les ATSEM, concernant l'école primaire le principe est acté, les rythmes scolaires seront assurés par une structure associative, actuellement 4 propositions sont à l'étude et les dossiers seront étudiés lors du comité de pilotage qui se tiendra le 17 mars prochain. La coordination sera assurée par les associations, le coût est d'environ 150 000 euros pour le primaire et 40 000 euros pour la maternelle qui sera en régie. 150 000 euros seront versés la première année par l'état, la CAF versera 50 euros par enfant sachant que dans l'éventualité où l'état ne renouvelle pas la subvention, le coût serait d'environ 220 000 euros annuels.

Monsieur le Maire remercie le conseil municipal pour son efficacité et son implication lors de ce mandat et rend un hommage à Marc Dupuis.
Monsieur le Maire remercie également l'ensemble du personnel municipal.

Travaux du conseil

L'ESSENTIEL

Les élections municipales et communautaires ont eu lieu le 23 mars à Bouillargues. Lors de la séance du conseil du 29 mars, les nouveaux conseillers ont élu Maurice Gaillard Maire de Bouillargues et 7 adjoints ont été élus.

INSTITUTIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Titulaires	Suppléants
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	
M. Gaillard, maire président de droit - MM. Dupuis, Berthuot, Séguéla, Gervais, Chasseloup	MM. Troadec, De Gourcy, Fossey, Sorriaux - Mme Lafitte
FINANCES	
M. Séguéla, président - MM. Dupuis, Troadec, Sorriaux, Chasseloup - Mmes Batte, Cazalet.	Mmes Tronc, Etève, Lafitte - MM. Berthuot, De Gourcy, Yang, Gervais.
URBANISME	
M. Gaillard, président - MM. Séguéla, Dupuis, Berthuot, De Gourcy, Gervais - Mmes Batte, Roman	Mmes Tronc, Garnier - MM. Troadec, Fossey, Yang, Cardin, Sorriaux, Chasseloup
TRAVAUX	
M. Dupuis, président - MM. Séguéla, Berthuot, De Gourcy, Fossey, Gervais, Chasseloup- Mmes Tronc, Etève, Chahabian	Mmes Garnier, Batte, Kasprzyk, Inacio, Fabre, Roman - MM. Troadec, Teissier, Yang, Cardin
AFFAIRES SOCIALES	
Mme Tronc, présidente - Mmes Batte, Kasprzyk, Fabre, Lafitte - MM. Yang, Cardin	Mmes Etève, Garnier, Chahabian, Inacio, Maurin, Nowacki, Roman - M. Gervais
ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS - VIE ÉCONOMIQUE	
Mme Eteve, présidente - Mmes Tronc, Lafitte - MM. Dupuis, Berthuot, Teissier, Yang, Sorriaux	Mmes Garnier, Cazalet, Batte, Chahabian, Fabre- MM. Troadec, Fossey, Chasseloup
AFFAIRES SCOLAIRES	
M. Troadec, président - Mmes Garnier, Kasprzyk, Marchand - MM. Yang, Cardin	Mmes Fabre, Roman, Tronc Inacio, Lafitte, Batte - MM. Dupuis, Berthuot, Teissier, Sorriaux
CULTURE - FESTIVITES - VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	
Mme Tronc, présidente - MM. Dupuis, Fossey, Saurina, Cardin, Sorriaux– Mmes Etève, Garnier Nowacki, Roman	MM. Berthuot, Lauretta, Troadec, Teissier, Yang, Gervais - Mmes Chahabian, Batte, Inacio, Lafitte
CCAS	
Mmes Tronc, Fabre, Lafitte - MM. Fossey, Troadec	

SÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (sitom) sud Gard
1er titulaire : M. Dupuis
1er suppléant : : Mme Etève

Syndicat mixte à cadre départemental d'électricité du Gard
Titulaires : MM. Dupuis, Berthuot
Suppléants : MM. De Gourcy, Fossey

Syndicat mixte du bassin versant du Vistre - ETPB
Titulaire : M. De Gourcy
Suppléant : Mme Etève

SIVU du vistre buffalon
1er titulaire : Mme Tronc
2e titulaire : M. Berthuot
1er suppléant : M. Fossey
2e suppléant : Mme Batte

Syndicat mixte des nappes Vistrenque et Costières
Titulaire : Mme Etève
Suppléant : M. De Gourcy

Commission d'évaluation des transferts de charges de Nîmes Métropole
M. Gaillard (titulaire) - M. Séguéla (suppléant)

Représentants au sein du collège les Fontaines
Conseil d'administration : M. Troadec et Mme Marchand
Commission permanente : M. Troadec

Agence d'urbanisme et de développement de la région nîmoise
Assemblée générale : titulaires MM. Gaillard, Dupuis - suppléants : MM. De Gourcy, Séguéla
Commission permanente : titulaire M. Gaillard - suppléant : M. De Gourcy

Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome Nîmes Garons
Titulaire : M. Gaillard, suppléant : M. Berthuot

Centre national action sociale : Mme Tronc

Conseiller municipal chargé des questions de défense : M. Dupuis.

Conseiller municipal chargé des questions de sécurité routière : M. Berthuot

Les comptes-rendus intégraux des conseils muncipaux sont consultables en mairie ou sur le site officiel www.bouillargues.fr

Le conseil municipal 2014-2020

"Je tiens tout d'abord à remercier les électeurs bouillarguais qui ont su, dans leur grande majorité (67 %), trouver le chemin des urnes pour participer aux dernières échéances municipales du 23 mars dernier. J'adresse également mes plus vifs remerciements à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour appuyer ma candidature au sein de "Choisissons Bouillargues".
Si une forte majorité (56,13 %) s'est portée sur mon nom et sur la liste que je conduisais, c'est qu'elle a su reconnaître le sérieux de la gestion communale lors des six dernières années. C'est toujours avec cette même volonté de satisfaire l'ensemble des Bouillarguais, sans esprit partisan et loin des politiques politiciennes, que nous vous avons présenté un programme lisible et chiffré que nous mettrons en œuvre lors de cette mandature.
Bouillargues est un village dans lequel il fait bon vivre, où la qualité de vie est préservée. Ce patrimoine, nous tenons, mon équipe et moi-même, à le défendre et à l'améliorer avec le concours de tous."

Maurice Gaillard
Maire de Bouillargues

Les résultats du scrutin

Les élections de 2008

Inscrits : 4580
Votants : 3198
Exprimés : 3088
Abstention : 30,17 %

PREMIER TOUR

Marc Dupuis **42,36%**
1308 voix

Georges Fourquet
30,61%
945 voix

Jean-Marc Raffin
27,04%
835 voix

DEUXIÈME TOUR

Marc Dupuis **47,17%**
22 élus -1518 voix

Georges Fourquet
31,98%
4 élus - 1029 voix

Jean-Marc Raffin
20,85%
3 élus - 671 voix

Les élections de 2014

Inscrits : 5049
Votants : 3381
Exprimés : 3226
Abstention : 32,95 %

PREMIER TOUR

Maurice Gaillard **56,13%**
23 élus - 1811 voix

Jacqueline Chapon
24,55% 3 élus
792 voix

Jean-Marc Raffin
19,31% 3 élus
623 voix

Le samedi 29 mars 2014, le conseil municipal d'installation s'est tenu à la Bergerie pour officialiser les résultats, élire le maire et les adjoints.

Conseil municipal,

MODE D'EMPLOI

DÉCRYPTAGE Pour la première fois, les Bouillarguais ont élu simultanément conseillers municipaux et conseillers communautaires. Le point sur ces représentants, leurs institutions et leurs fonctions.

Deux élections en une

Les 23 mars, les Bouillarguais ont élu leur conseil municipal selon un scrutin de liste bloquée. Particularité cette année : pour les communes de plus de 1 000 habitants a eu lieu l'élection simultanée de délégués communautaires au suffrage universel direct (loi 2013-403 du 17 mai 2013)

La liste gagnante obtient 23 sièges du conseil municipal

Le reste des 6 sièges est réparti à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix

Les conseillers municipaux

Le conseil municipal est l'autorité délibérante de la commune, son "parlement" en quelque sorte.
Les conseillers municipaux sont élus pour six ans.
Ce système de répartition des sièges permet à la liste gagnante de disposer d'une majorité stable.

Les conseillers communautaires

Sur les 29 élus municipaux, 4 sont aussi élus communautaires.
Ils représentent la commune de Bouillargues au sein de la communauté d'agglomération Nîmes métropole. Le nombre d'élus dépend du poids démographique de la commune.

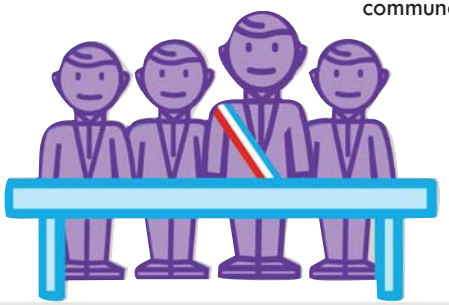

Les séances du conseil

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. En plus des délibérations, il est aussi amené à formuler des voeux et avis sur tout objet d'intérêt local.
Les séances sont publiques. Tout citoyen peut assister librement aux seances du conseil municipal, il peut consulter les ordres du jour et les délibérations, soit directement auprès de l'administration soit sur notre site internet.

Les pouvoirs du maire

Le Maire exerce un double pouvoir :
il est à la fois exécutif de la commune et agent de l'Etat.

POUVOIRS ET DÉLÉGATIONS

Le Maire délègue à ses adjoints certains pouvoirs.
Les conseillers municipaux peuvent se voir attribuer des délégations, mais uniquement si l'ensemble des adjoints en est déjà pourvu.

En tant que chef de l'administration communale, le Maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal, représente la commune en justice, passe les marchés,signe des contrats, prépare et exécute le budget, gère le patrimoine communal (acquisition, entretien, etc), organise les services, décide des recrutements et des évolutions de carrière des employés territoriaux...

En tant qu'agent de l'État, le Maire est chargé de l'état civil, des listes électorales, de l'organisation des élections. Il dispose d'attributions spécifiques en matière de police et de sécurité civile (maintien du bon ordre, sûreté, sécurité et salubrité publiques).

Les compétences de la ville...

Petite enfance, éducation, aide sociale, prévention et sécurité, sports, culture, patrimoine, animation socioculturelle , état civil, commerce, artisanat...

...et de la communauté de communes de Nîmes Métropole

Transports, développement économique, emplois, voirie, eau, déchets, assainissement, environnement, développement durable...

La nouvelle équipe municipale

TROMBINOSCOPE Voici les portraits des 29 élus composant le conseil municipal : le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux.

Maurice GAILLARD
Maire

Les adjoints au maire

Roger SEGUELA
1er adjoint
Finances et administration générale

Marie-Pierre TRONC
2e adjointe
Vie associative et sportive, festivités, affaires sociales et aînés

Dominique BERTHUOT
5e adjoint
Bâtiments communaux, services techniques, sécurité, TGV

François DUPUIS
3e adjoint
Travaux publics, appel d'offres, défense, réserve communale

Martine GARNIER
6e adjointe
Culture et communication, bulletin municipal, site de la commune

Marie-Laure ETEVE
4e adjointe
Environnement, espaces verts, commerce, artisanat, agriculture et culture

Jean-Luc TROADEC
7e adjoint
Affaires scolaires, crèche, jeunesse, périscolaire, ALSH

Le nouveau conseil

Les conseillers délégués

Régine KASPRZYK
Conseillère municipale
Crèche et restauration scolaire

Hélène CAZALET
Conseillère municipale
Suivi budgétaire

Monique BATTE
Conseillère municipale
Vie associative et sportive, relations avec la résidence du Languedoc

YANG Yves
Conseiller municipal
Affaires scolaires et environnement

Fabienne NOWACKI
Conseillère municipale
Sport

Jean-Paul FOSSEY
Conseiller municipal
Vie associative et sportive

Aurélien CARDIN
Conseiller municipal
Jeunesse, post ados et réseaux sociaux

Bruno DE GOURCY
Conseiller municipal
Urbanisme

Les conseillers municipaux

Maïa CHAHABIAN

Jocelyn LAURETTA
.

Muriel INACIO

Régine MARCHAND

Marie-Louise MAURIN

Christian TEISSIER

Guillaume SAURINA

Les élus de l'opposition

Magali Roman

Jean-Paul Sorriaux

Jean-Paul Gervais

Marie France Fabre

Sandrine Lafitte

Alain Chasseloup

NOTIONS SUR LE BUDGET

Qu'est-ce que le budget ?
C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal.

Qui prépare le budget ?
Le maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus et les services municipaux.

Qui vote le budget ?
Il est voté par le conseil municipal.

BUDG EN AVANT POUR

LE BUDGET PRIMITIF 2014

Le budget primitif 2014 a été voté à l'unanimité le 24 avril dernier par tous les membres du nouveau conseil municipal.
Il reprend la totalité des engagements fondamentaux pris par l'équipe élue le 23 mars autour de Maurice Gaillard, et les 3 principes de base d'une bonne gestion financière y sont respectés :

1 – Les taux des Taxes locales demeurent inchangés (ils le sont depuis 2009).

2 – Le montant de la dette par habitant, 910€ par habitant au 1er janvier 2014, baissera de 5 à 10 % en 2014.

3 – Le montant des Investissements se situera dans la moyenne du mandat qui débute, à un niveau de 3 M€.

La rigueur financière continue à caractériser notre gestion et elle seule nous permettra d'absorber la baisse des dotations de l'État et les nouvelles charges imposées par le gouvernement : rythmes scolaires, pénalités sur les logements sociaux, etc.

Dépenses de fonctionnement
TOTAL : 6 619 093€

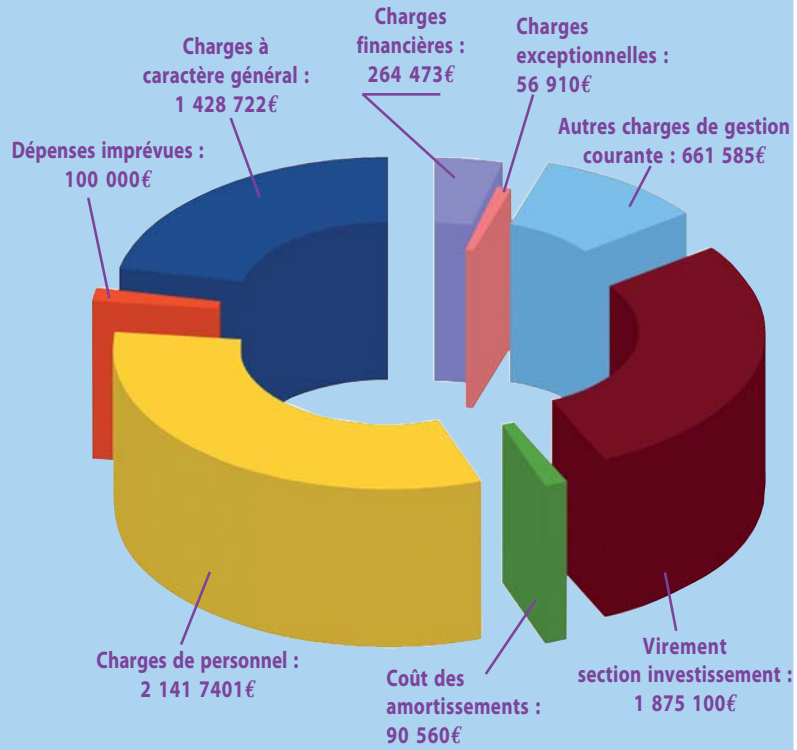
Charges à caractère général : 1 428 722€
Charges financières : 264 473€
Charges exceptionnelles : 56 910€
Dépenses imprévues : 100 000€
Autres charges de gestion courante : 661 585€
Charges de personnel : 2 141 7401€
Coût des amortissements : 90 560€
Virement section investissement : 1 875 100€

Recettes de fonctionnement
TOTAL : 6 619 093€

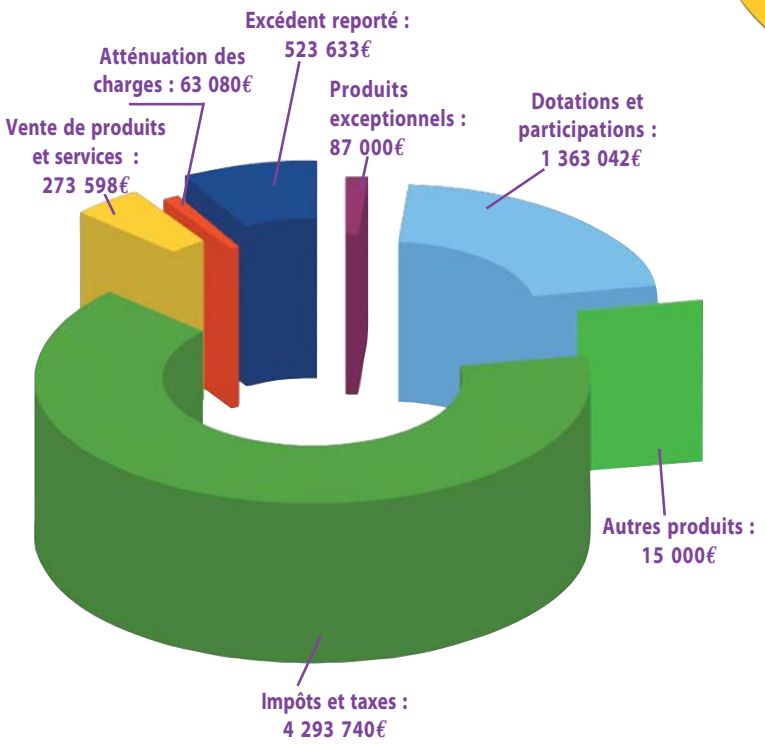
Excédent reporté : 523 633€
Atténuation des charges : 63 080€
Produits exceptionnels : 87 000€
Dotations et participations : 1 363 042€
Vente de produits et services : 273 598€
Autres produits : 15 000€
Impôts et taxes : 4 293 740€

ET 2014
L'AVENIR

par Roger Séguéla
Adjoint aux finances

Dépenses d'investissement
TOTAL : 5 975 934€

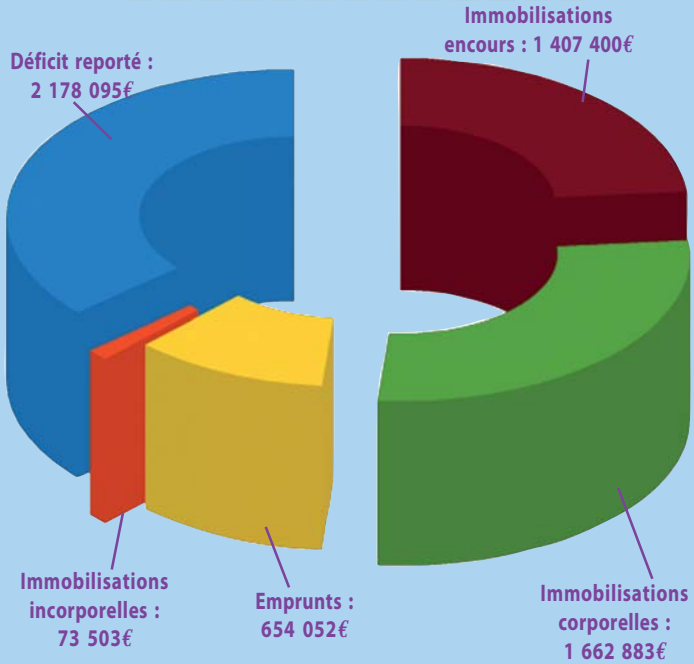
Immobilisations encours : 1 407 400€
Déficit reporté : 2 178 095€
Immobilisations incorporelles : 73 503€
Emprunts : 654 052€
Immobilisations corporelles : 1 662 883€

Recettes d'investissement
TOTAL : 5 975 934€

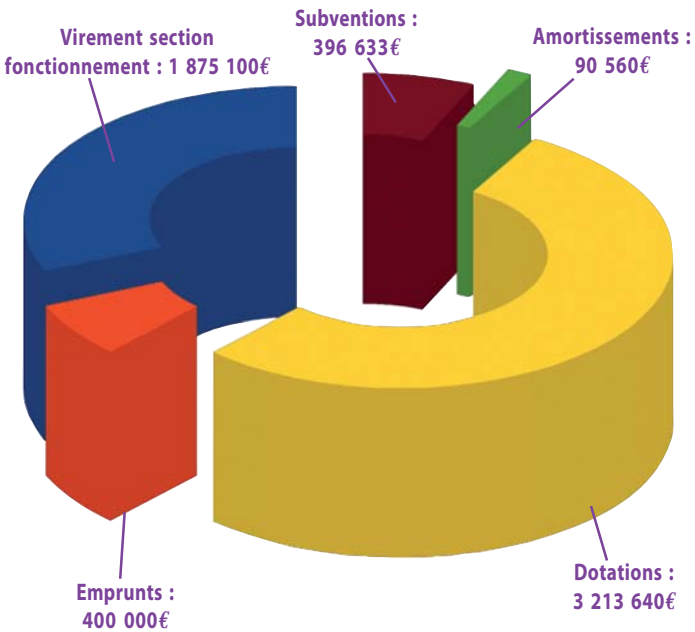
Subventions : 396 633€
Virement section fonctionnement : 1 875 100€
Amortissements : 90 560€
Emprunts : 400 000€
Dotations : 3 213 640€

Les écoles

QUAND LES SOLUTIONS NE S'IMPOSENT PAS…

Le casse tête des nouveaux rythmes scolaires

Désormais, les élèves des écoles maternelles et primaires devront aller à l'école une demi-journée supplémentaire, sans augmentation du nombre d'heures de cours hebdomadaire.

La plupart des parents n'étant pas disponibles pour reprendre leurs enfants à 15h45, les communes n'auront qu'à organiser des activités périscolaires pendant trois quarts d'heure les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Qui paiera les animateurs ? Les communes.

Telle est la réforme qui résulte du décret du 24 janvier 2013. Il est difficile d'éviter la polémique tant cette réforme est contestée de tous bords, parents d'élèves, enseignants, municipalités.

Comment trouver des animateurs trois quarts d'heure par jour à raison d'un animateur pour 14 ou 18 enfants, où les installer sachant que le nombre de classes est insuffisant, comment les payer sans augmenter les impôts locaux ou demander une participation aux familles ?

L'aide de 50€ par élève promise par le gouvernement sera sans nul doute supprimée en 2015 et de toutes façons ne correspond pas aux dépenses prévisibles.

Devant l'ampleur de la contestation, le nouveau ministre de l'Education nationale publie le 8 mai 2014 un décret prévoyant que les activités périscolaires pourront être organisées non plus trois quarts d'heure par jour mais regroupées sur une demi-journée.

Il s'agit d'une dérogation qui devra être demandée conjointement par la commune et le conseil d'école au plus tard le 6 juin 2014. Au mieux la réponse ne sera pas connue avant la deuxième

par Jean-Luc Troadec
Adjoint aux affaires scolaires

quinzaine de juin. Devant ces délais invraisemblables et sachant que dès le 5 juillet les enseignants et beaucoup de parents seront en vacances, qui peut dire à l'heure où nous mettons sous presse si nous serons prêts pour la rentrée de septembre malgré la bonne volonté des parents d'élèves, des enseignants et des élus... Il est donc pour le moment trop tôt pour vous donner les détails de notre organisation mais nous tâcherons de faire de cette contrainte une opportunité!

UN CARNAVAL À LA CRÈCHE

On a fait la fête chez les Oisillons

Les Oisillons ont fêté avec joie le carnaval 2014 qui s'est bien déroulé dans la bonne humeur malgré l'espace extérieur un peu rétréci le temps que le gazon s'implante. Les barrières enlevées, les enfants ont pu retrouver un espace merveilleux pour s'ébattre en toute sécurité. Nul doute que tout sera fait pour bien entretenir cette magnifique zone engazonnée afin qu'elle résiste au climat et aux piétinements de nos tout-petits.

ATTRIBUTION DES PLACES

Comme chaque année, la Commission d'Attribution des Places (CAP) s'est réunie mi-mai pour attribuer à la rentrée (27 août 2014) les places vacantes aux enfants sur la liste d'attente. Seules les places d'accueil régulier sont attribuées par la CAP.
Cette année, malheureusement, peu de places se sont libérées et beaucoup de demandes ont été déboutées. Sur les 31 places pour lesquelles la crèche a un agrément, l'équivalent de 8 places temps plein, était accessible.
58 dossiers ont été étudiés et seuls 20 ont été retenus pour combler les places laissées vacantes par les enfants qui ont rejoint l'école.
Ce sont principalement des bébés qui ont été retenus du fait que c'est ce secteur qui sera libéré après l'été, en effet, nos bébés passent dans le secteur des moyens et nos moyens prennent la place des grands partis à l'école. Pour la première fois, fin mai, une deuxième Commission va devoir statuer pour étudier les demandes si des parents qui n'ont eu qu'une acceptation partielle de leur demande, préfèrent reporter ou annuler leur candidature. Toutes les familles qui demandent leur maintien sur la liste d'attente pour la rentrée 2015 doivent venir signer un document à la crèche. De la date de cette signature dépend leur positionnement sur la liste.
La crèche accueille également les familles pour de l'accueil occasionnel ou ponctuel. Il suffit de se présenter, toute l'année, à la crèche muni des photocopies d'un justificatif de domicile sur la commune, du certificat de naissance de l'enfant et de leur numéro CAF.
La crèche fermera ses portes pour les congés d'été du samedi 26 juillet au mardi 26 août 2014 inclus.
Bonnes vacances à tous et à bientôt pour de nouvelles aventures.

La directrice

LES MATERNELLES

MISSION ABEILLES

Un apiculteur à l'école Madeleine Brès

À L'ÉCOLE MADELEINE BRÈS

Une intervention que mon mari a faite concernant les abeilles dans la classe de Moyenne section de l école maternelle Madeleine Brés.
Voici le texte que les enfants ont dicté à leur maîtresse :
"Le papa de Justin Ballester est venu nous montrer une ruche avec des cadres pleins de miel.
Ensuite, il a mis de la fumée avec un enfumoir pour calmer les abeilles.
C'est pour retirer les cadres sans qu'elles piquent.
On a mis les cadres dans une cuve et on a tourné la manivelle pour récupérer le miel. On a aussi essayé l'habit de l'apiculteur : le voile; la combinaison et les gants.
Nous avons pu peindre une ruche, lire des livres sur les abeilles et observer les abeilles à la loupe."

Classe de Moyenne section

LES ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES

ÇA COURT DANS LES ÉCOLES…

Le vendredi 18 avril a eu lieu le traditionnel cross qui réunissait les élèves de l'école primaire Marcel Pagnol et les grands de l'école maternelle Madeleine Brès. Cette année l'événement fêtait ses 10 ans !

Pour l'occasion de nombreux parents s'étaient mobilisés ainsi que le personnel municipal .La mairie avait pris en charge le ravitaillement. A la tête de cette grande organisation Dany Velin Cassim et Mickael Bougnas qui n'ont rien laissé au hasard !
Il s'agissait quand même de faire courir 419 enfants, soit 12 courses !
Depuis plusieurs semaines les enseignants entraînaient leurs élèves , les motivaient , afin qu'ils soient fin prêts le jour J…
L'essentiel étant bien sûr de participer !
Et c'est ainsi que ce vendredi printanier a vu s'élancer les enfants par niveau de classe : 600 m pour les grandes sections, 900 m pour les CP/CE et 1200 m pour les CM.
S'en est suivie la proclamation des résultats avec une montée sur le podium pour les 3 premiers !
Une bien belle après-midi sportive, dans la bonne humeur et le plaisir.

À L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL

Les écoles

L'ART S'INITIE À L'ÉCOLE…

Quand les CE2 de l'école Marcel Pagnol font "leur cirque"

Le jeudi 21 mars, tous les élèves de CE2 et quelques CE1 de l'école se sont retrouvés dans la salle de La Bergerie, afin de présenter les uns aux autres les différents tableaux qu'ils avaient préparés.
Ce spectacle mettait un terme à un cycle de plusieurs semaines sur le thème du cirque.
Cette activité proposée par l'intervenante de sport Cindy, allait permettre aux enfants de découvrir un matériel, d'apprendre plusieurs techniques de jonglage, de lancer… de se familiariser avec des balles, des foulards, des cerceaux, des diabolos...
C'est avec un réel plaisir que les élèves ont progressé et les idées de tableaux pour la représentation finale ont été multiples…
Le jour J, c'est un spectacle coloré et très gai qui a été proposé… le fond musical aidant, une ambiance festive a vite gagné les lieux… Merci à Cindy et Mickael et bravo à tous les petits artistes en herbe !

À L'ÉCOLE CHARLES PÉGUY

Deux ans de travail pour un récital exceptionnel !

Point d'orgue de 2 ans de travail acharné des petits comme des grands, le concert de l'Open Opéra s'est déroulé le soir du samedi 24 mai sous la direction de Sabine Steffan, soprano lyrique internationale. Sur la scène de l'amphithéâtre Saint Baudile, mis à disposition gracieusement par l'Institut d'Alzon, les 85 artistes ont assuré le spectacle pendant plus d'une heure trente. Les acteurs et chanteurs d'un soir, sont montés sur les planches accompagnés de Jocelyne, Doriane et Valérie, chanteuses lyriques. Les décors et costumes ayant été entièrement créés et conçus spécialement pour l'occasion.

"L'Opéra magique des héroïques chevaliers", directement issu de l'imaginaire des enfants de l'école, a ouvert le bal. Jocelyne Sauze a troqué pour un soir ses habits d'enseignante pour ceux de soprano. Accompagnée de ses lutins, elle a chanté pour donner vie à cette épopée médiévale. Alors, sorciers, princesses, dragons gentils et méchants, suivantes, chevaliers, page et guerrières se sont animés sur scène, alternant chants et combats. L'issue de cet acte, comme dans tout bon conte, a permis aux acteurs, âgés de 6 à 9 ans, de sauver les princesses. Finies les épopées romanesques, place à l'opéra moderne. Ce sont les enfants de CP, CE1, CM1 et CM2 qui ont ramené les spectateurs à notre époque grâce à un voyage explorant les sons. L'orchestre vocal a donc pris le relais a capella, dans une énergique mélodie. Accompagnés pour seul instrument de leurs cordes vocales, ils ont tour à tour recréé les sons de la pluie, du chant des cigales, du rythme d'un train, et d'autres bruits du quotidien, donnant l'illusion aux spectateurs de passer d'une ambiance à une autre.

La dernière destination de ces tribulations nous ont ramené au quotidien de l'école où les plus petits, élèves de maternelle, ont eu l'honneur de conclure ce spectacle. C'est autant de boules de papiers virevoltantes qui, pour transmettre la mémoire de l'écriture, ont dessiné autour de Valérie Clair, soprano, et Doriane Moreno, contralto, une expression calligraphique.

Ces chanteuses professionnelles ont rejoint gracieusement une équipe de bénévoles qui a permis la réalisation du spectacle. Tous les décors et bijoux en céramique ont été conçus et réalisés par Laure Bosc, céramiste d'art, aidée par tous les enfants de l'école Charles Péguy. Les 85 costumes ont été confectionnés à Bouillargues sous la direction d'Ariane Philippe, styliste et directrice de création, secondée par Caroline Nicolosi.

Cette belle expérience témoigne bien de l'idéologie et des valeurs véhiculées dans l'école : permettre à toutes les intelligences de s'exprimer et à chaque enfant de trouver sa place. C'est dans cette dynamique que l'école Charles Péguy ouvrira dès la rentrée prochaine une classe spécialisée, nommée CLIS DYS, pour les enfants porteurs de "DYS" (dyslexie, dysphasie, dysorthographie, dyscalculie, ...). Son objectif est de permettre aux enfants concernés d'alterner des temps de classe ordinaires et des temps de remédiations cognitives spécifiques à leurs difficultés.

Plus d'informations sur le site www.ecolecharlespeguy.fr

Flash back ALSH

et vacances de Pâques

L'équipe d'animation s'est attelée à concocter un programme d'activités d'aventure pour ces vacances de Pâques. La première semaine d'escapades déclinait les jeux extérieurs sous toutes leurs formes : jeux de poursuite, de pistes, d'énigmes (…), sans oublier l'incontournable course infernale au cours de laquelle nos aventuriers ont repris possession de l'œuf d'or.
Nos mercenaires sont partis pour un tour du monde en moins de 80 jours pour se rendre aux Pays des Carrioles. Ce parc de loisirs à Boissière qui allie aventure et pédagogie a permis de belles découvertes allant des sensations de la conduite écologique dans de petits bolides non motorisés (caisses à savon, carrioles, pouss'autos…) au contact avec des animaux domestiques, le tout dans un cadre boisé et agréable.
Des marins et p'tits mousses ont également pris possession des lieux, pour explorer et découvrir le monde fantastique de 20 000 lieues sous les mers.
Ces explorateurs ont fait escale au Grau du Roi, histoire de rencontrer les 200 espèces marines présentes au *Seaquarium.*

PROGRAMMATION DE L'ÉTÉ À L'ALSH

L'été se prépare… Il est donc temps de penser aux vacances pour lesquelles les inscriptions débuteront le 21 mai et seront clôturées le mercredi 1er juillet. Pour cela il vous suffit de rapporter le DUC, (remis par l'intermédiaire des écoles) dans nos locaux situés rue du Pont de la République. Ce dossier de renseignements doit être dûment complété, nous y joindrons la fiche de fréquentation qui rendra effective l'inscription. Pour cette première estivale dans les locaux du parc Blachère, les enfants pourront faire résonner leurs éclats de rire du lundi 7 juillet au vendredi 29 août.

Du 7 au 11 juillet
Salut c'est Natacha, amis sportifs de 3 à 11 ans, venez rejoindre la grande équipe de l'Accueil de loisirs pour cette semaine intensive. Au programme pour les 6-11ans, natation, tir à l'arc, hand ball… Pour les 3 à 5 ans, baby gym, rollers, mini grimpe…

Du 14 au 18 juillet
Hé matelots, c'est Jack Sparrow et la princesse Tianna, toute la semaine vous serez tour à tour pirates, chevaliers et princesses, vous partirez à l'abordage pour une infernale chasse au trésor, vous lutterez pour la sauvegarde de votre château fort et assisterez au couronnement du Prince et de la Princesse de la semaine. Vous pourrez venir vêtus de vos plus beaux déguisements et faire de cette semaine un moment majestueux.

Du 21 au 25 juillet et du 25 au 29 août
Avis aux amateurs et amatrices, nous lançons le casting ! Vous aimez monter sur scène, jouer la comédie, chanter, danser, imiter ? N'hésitez plus, ce spectacle est pour vous ! Devenez les graines de stars de l'accueil de loisirs bouillarguais et venez rejoindre cette troupe unique !

Du 28 juillet au 1er août
Salut je suis Terro l'épouvantail, entendez-vous les oiseaux, le vent et les cigales de notre belle campagne bouillarguaise ? Entendez-vous les fruits et légumes qui vous appellent pour venir les cueillir ? Pour les découvrir, balade à cheval, visite à la ferme… journée et pique-nique champêtre.

Du 4 au 8 août
Buongiorno les amis! Je m'appelle Makito et je suis un grand explorateur. Je sillonne les mers à la recherche de nouvelles iles, je brave les tempêtes de neige dans le Grand Nord, je creuse la terre sous le chaud soleil des tropiques et je suis toujours prêt pour partir à la recherche d'un nouvel animal dans la forêt. Cette semaine, je viens vous rendre visite pour vous donner le goût.

d'explorer vous aussi. J'espère que vous vous amuserez autant que moi. À bientôt ! Makito.

◗ Du 11 au 14 août
Hola ! Soy Violetta ! Cette semaine entrez dans mon monde des arts vivants et découvrez les différentes disciplines d'expression corporelle, orale... avec de l'impro, des jeux musicaux, des acrobaties de cirque et peut-être qui sait vous découvrir un talent caché.

◗ Du 18 au 22 août
Allo c'est Laure, préparez maillot, serviette, crème solaire et tout votre équipement pour une semaine aquatique. Lorsque je serai parmi vous, nous fêterons l'EAU sous toutes formes de jeux : glissades, tournois piscine, bataille d'eau géante, quizz... Une chose est sûre c'est que tout au long de ces journées vous serez au frais !

CONTACTS
Mme Thomas 06 76 97 48 53
direction.alsh@bouillargues.fr
Mme Salmeron 06 76 97 28 44
alsh@bouillargues.fr

ETÉ ET ACAMP'ADOS EN PERSPECTIVE...

La structure d'accueil municipale Acamp'ados souhaite être à nouveau aux côtés des jeunes de 11 à 15 ans, en proposant pour la prochaine période estivale trois séjours multi activités, plus attractifs les uns que les autres.

◗ 1er séjour du dimanche 6 au samedi 12 juillet à La Londe les Maures dans le Var
Activités : Plongée, masque, tuba (PMT), Planche à voile, Kayak, Catamaran, Jet ski...

◗ 2e séjour du dimanche 20 au samedi 26 juillet à Martre au Logis des Pins dans l'arrière-pays varois.
Activités : Via ferrata, Parcours Aventure, Rando VTT, Rando Terrestre...

◗ 3e séjour du Lundi 18 au samedi 22 août à Barcelonnette
Activités : Karting, Baignade et jeux Aqua au lac aménagé, Rafting, Golf...

Il ne vous reste plus qu'à faire votre choix et à préparer vos valises. Alors, bonnes vacances à tous avec l'Acamp'ados !
Contact 06 76 97 28 44 ou 06 76 48 58 53
Tarifs des séjours : Le coût d'un séjour se calcule en fonction du quotient familial, pour cela n'oubliez pas de porter le dernier avis d'imposition.
Inscription : Le dossier de renseignements est à retirer dans les locaux de l'accueil de loisirs. L'inscription n'est effective qu'à réception du dossier dûment complété et du paiement du séjour.

Acamp'ados a initié aux gestes qui sauvent

A l'occasion de la première semaine des vacances de Pâques, la structure municipale ACAMP'ADOS a proposé aux jeunes de 11 à 15 ans, une formation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) avec la Croix Rouge française. Ces gestes citoyens qui sont une des premières causes nationales ont permis aux jeunes d'appréhender le Défibrillateur Automatique Externe ainsi que les nouveaux gestes de secours qui peuvent sauver des vies. A l'issue de cette formation chaque participant s'est vu remettre une attestation qui les accompagnera toute leur vie. Pour le côté sport, en partenariat avec les krokorollers, 16 jeunes ont arpenté la voie verte en bord de plage à Lattes pour une rando de 15 km. Pour leur deuxième escapade, ils étaient 19 ados perchés dans les arbres à l'occasion d'une journée accrobranches à St Christol. Deux journées éprouvantes mais riches en sensations et très appréciées des jeunes qui ont participé à ces escapades.

Pour tout savoir sur les activités du CSC, rendez-vous au Forum des associations, le samedi 6 septembre 2014

Les Marelles

Lors du 33e Panorama, les Marelles a fait son cinéma ! L'édition 2014 était dédiée au thème du cinéma et nous a offert quelques perles rares. En particulier, une "vraie" projection de film muet, tourné et réalisé par les enfants et leur professeur. Une animation bien agréable pour la remise des prix du samedi à tous ceux, enfants et enseignants, qui s'impliquent dans ces projets. Un seul regret : une participation plus faible que les années précédentes, pour cause, semble-t-il, de fin de vacances d'hiver trop rapprochée des dates de la manifestation (qui, elle-même, avait dû jongler avec les dates des élections municipales…). Quoiqu'il en soit, le CSC proposera, pour l'année prochaine, des thèmes plus proches des préoccupations des jeunes.

OLÉ SÉVILLA!

Le cours de Sévillane du CSC s'est distingué lors du festival de Saint Géniès de Malgloirès, par une chorégraphie originale de son professeur.
Depuis sa création en 2001, c'est la 4e année que le comité Socio-Culturel est représenté à ce Festival annuel.
Rendez-vous à la Fête de la musique le 21 juin pour retrouver Sévillanes et rumba!

Passage des compagnons d'Emmaüs

Pas de passage en juillet et août, comme chaque année.
Reprise le mercredi 24 septembre (matin). Pour les meubles, appareils ménagers, grands objets, prévenir au préalable en appelant le 06 81 19 52 41. En cas de déménagement, téléphoner au 04 90 49 79 76, du mardi au samedi .Il y a, à Marguerittes, une antenne des *Compagnons d'Emmaüs* qui accepte les petits objets : livres, bibelots, linge, vaisselle…

AGENDA

Mercredi 25 juin 2014 à 20h30 :
Gala de danse au théâtre de Nîmes. Contact : 04 66 58 21 29 aux heures de permanence.

Du vendredi 17 au lundi 20 octobre 2014 :
Bourse aux vêtements d'automne/hiver au rez-de-chaussée de la Bergerie. Contact : 06 62 83 98 53

Du jeudi 27 au dimanche 30 novembre 2014 inclus :
Marché de Noël au rez-de-chaussée et 1er étage de la Bergerie. Contact : 04 66 20 02 81

Le ciné-club, à 20h, le jeudi, au rez-de-chaussée de la Bergerie avec pour thème 2014 "Ciné-lyrique" Prix des places : 4€ - Pass 3 séances : 10€ + adhésion au CSC : 6€ par famille et par an

11 septembre 2014 :
Don Giovanni - Joseph Losey musique : W.A. Mozart avec R. Raimondi - J. Van Dam - E. Moser - Kiri Te Kanawa
Attention, modification de date et d'horaire pour cette séance : 11 septembre (au lieu de 18 septembre) et exceptionnellement, la projection débutera à 19h

16 octobre 2014 :
Tous en scène - Vincente Minnelli avec F. Astaire, C. Charisse

20 novembre 2014 :
"On connaît la chanson" - Alain Resnais avec P. Arditi, S. Azema, J. P. Bacri, A. Dussolier, L. Wilson, J. Birkin

18 décembre 2014 :
French Cancan - Jean Renoir avec J. Gabin, F. Arnoul

Le Comité SocioCulturel

INFO

Le Comité Socio-Culturel, s'active dorénavant au parc Blachère à la nouvelle maison des associations
Toutes les sections du CSC sont maintenant installées dans ces nouveaux et très beaux locaux. Rodages d'aménagements, d'horaires, de matériels, en cours... !
Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués, notamment les services de la mairie, pour que tout se passe au mieux !

CSC

Permanences du Comité Socio-Culturel, les mardis et jeudis, de 17h à 19h, les mercredis et vendredis, de 10h à midi
Tél. 04 66 58 21 29
comite-socio-culturel@orange.fr

Fermeture d'été du 14 juillet au 18 août ainsi que la bibliothèque
Fin des cours au 30 juin

COMITÉ SOCIO-CULTUREL DE BOUILLARGUES

Un brin de muguet

Messagères d'amicale affection, les infirmières ont offert le brin de muguet du 1er mai, comme tous les ans, à leurs patient(e)s, au nom du Comité Socio-Culturel. De même, pour les résidents de la maison de retraite, qui l'ont reçu, au moment de l'apéritif, des mains d'une sympathique équipe de bénévoles.

COURS DE SALSA

Dès la rentrée de septembre des cours de débutants en "salsa" auront lieu dans la salla de danse le vendredi de 19h à 20h au tarif de 200 € par an et par couple.
Contact : 06 11 18 10 72.

COURS D'ESPAGNOL

Cours d'espagnol pour débutants : si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec nous par téléphone ou courriel, ou venez au Forum des associations !

Nous avons été enthousiasmés par notre sortie à Marseille, un bol d'air et de culture !

LA SORTIE CULTURELLE

Le Mucem a surpris par son architecture et sa richesse culturelle

La bourse aux vêtements printemps/été

Grande réussite pour la bourse aux vêtements de ce printemps ! Des anciens et des nouveaux, sont venus déposer, le vendredi 4 avril, quelque 4 000 articles dont un bon tiers a trouvé acquéreur lors de la vente des samedi 5 et dimanche 6 avril. Les acheteurs avaient le choix : vêtements pour adultes ou enfants, puériculture, accessoires divers - sacs, foulards, chaussures et linge de maison...
Le classement par tailles, que l'équipe de bénévoles met un point d'honneur à réaliser au mieux, facilite les recherches. Chacun a pu trouver son bonheur.
Le bénéfice (10%) prélevé sur les ventes sert à une ou des actions de solidarité dans le village.
Rendez-vous à la prochaine bourse automne/hiver, qui aura lieu du 17 au 20 octobre 2014. Ne la manquez pas ! Les bonnes affaires vous attendent et vous contribuerez à une action d'entraide en y participant.
Un grand merci aux services techniques pour leur aide considérable et à la municipalité qui nous permet de renouveler chaque année cette manifestation.

PRÉVENTION DES RISQUES

La Réserve Communale de Sécurité Civile en formation !

Dans un souci d'efficacité, les membres de la RCSC, accompagnés de l'adjoint référent à la mairie François Dupuis, ont suivi le samedi 12 avril 2014 une séance de révision aux gestes de premiers secours sous l'égide de la Croix Rouge de Nîmes, avec laquelle un partenariat a été établi. Cette matinée riche d'enseignements aux gestes de premiers secours à la personne, s'est déroulée dans une ambiance studieuse et conviviale.

Si vous souhaitez mettre à profit votre générosité et votre esprit d'équipe pour une mission solidaire, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la mairie de Bouillargues au 04 66 20 10 88, ou pour plus de précisions, auprès de l'animateur de la RCSC au 04 66 20 32 01.
Nous accueillerons avec plaisir les nouveaux volontaires.

Roger Gonçalves, Jean-Paul Fossey

ANNULATION DU "CARRÉ DE L'ESPOIR"

Association loi 1901 créée en 1987 support de l'association intermédiaire proposée aux communes par Philippe Seguin, Ministre, pour traiter le problème du chômage en proposant des travaux de proximité, tout en luttant contre le "travail au noir".
Mise en place de cette association intermédiaire par une aide préfectorale permettant d'employer des T.U.C des P.I.L. 3 C.E.S qui assuraient les permanences ; puis, remplacés par des bénévoles mesdames Julienne Solal et Danièle Tuaillon depuis plus de 15 ans, auxquelles je témoigne ma reconnaissance pour leur collaboration efficace et persévérante créant un climat relationnel, d'écoute apprécié des personnes demandeurs de services ou d'emploi puisque nous étions antenne de "Présence 30". Le "Carré de l'Espoir" a eu son utilité à l'époque mais n'a plus raison d'être.

Inca Moitry

EN BREF

LES NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 1er juin 2014, les jours de collecte des déchets ménagers sur la commune ont changé.
Ainsi, les ordures ménagères sont désormais ramassées les lundis et vendredis matin (aux horaires habituels).
La collecte sélective, quant à elle, reste inchangée.
Les bacs et sacs jaunes sont toujours collectés les mardis et jeudis selon le secteur où vous résidez.
Nous vous rappelons que les bacs ne doivent être sortis sur la voie publique qu'à partir de 19h le jour précédant la collecte puis, rentrés après le ramassage.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Nîmes Métropole au 04 66 02 54 54 ou sur le site internet www.nimes-metropole.fr

STATIONNEMENT

La mairie rappelle que les places de parking tracées en bleu sont des arrêts limités à 30 minutes. Des disques de stationnement sont à la disposition des Bouillarguais à l'accueil de la mairie.

RETOUR DES DUCS

Le dossier d'inscription aux activités organisées par la mairie à l'école publique et au centre de loisirs doit être retourné à l'accueil de la mairie pour le 28 juin 2014. Ce dossier est valable du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015.

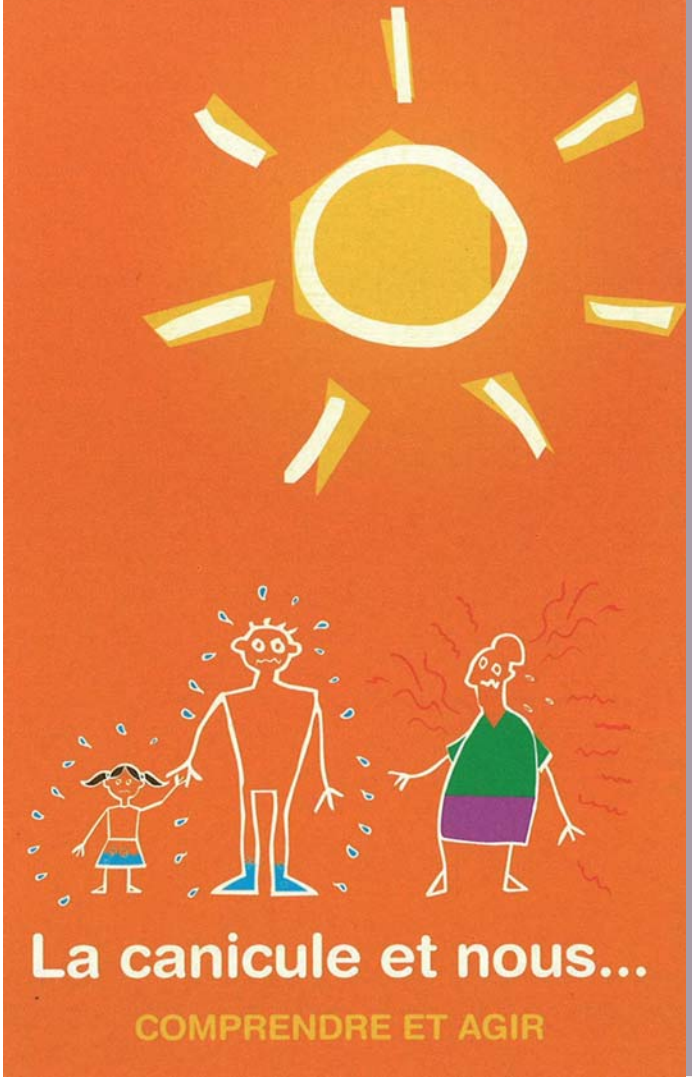

Dès maintenant pensez à vous faire inscrire auprès de la mairie dans le cadre du plan canicule

Dans le cadre du Plan Canicule départemental, il est demandé aux communes d'inviter les personnes âgées et handicapées à se faire connaître auprès de leur mairie. Un questionnaire très simple sera rempli, il permettra de vous identifier et de vous joindre rapidement.
La commune de Bouillargues vous informe qu'il s'agit d'une démarche volontaire.
Vous figurerez sur une liste (confidentielle) qui permettra aux services de la mairie de vous contacter prioritairement en cas de déclenchement par le Préfet du plan départemental d'alerte canicule, inondation ou autre.
Ainsi, nous pourrons vous appeler pour connaître vos besoins, vos difficultés et même nous déplacer pour vous rendre visite ou venir à votre secours.
Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait, ou nouvellement installées, à se faire inscrire en mairie.
Tél. 04 66 20 10 88

Marie-Pierre Tronc et Jean-Paul Fossey

CONSIGNES DE PRÉVENTION À RESPECTER EN CAS DE FORTES CHALEURS

Chez vous :
Fermez les volets et les fenêtres des façades exposées au soleil. Pour renouveler l'air, ouvrez vos fenêtres tôt le matin et tard le soir.
Restez dans les pièces les plus fraîches. Si vous avez un climatiseur, programmez-le **5°C** en-dessous de la température ambiante, pas davantage. Un écart trop grand avec la température extérieure pourrait avoir un effet néfaste sur votre santé.
Utilisez un brumisateur pour humidifier votre visage, votre cou et vos avant-bras. Cela aidera votre corps à se thermoréguler. Un ventilateur ou un éventail peuvent également vous aider à vous rafraîchir.
Habillez-vous avec des vêtements en coton, légers et amples. La température ne baisse pas chez vous ?, contactez votre mairie pour connaitre les lieux climatisés à votre disposition dans votre ville.
Si vous êtes isolé, inscrivez-vous sur le registre mis en place par votre mairie. Une aide adaptée vous sera proposée si nécessaire.

L'hydratation :
Au-dessus de 30° C, buvez 2 litres d'eau par jour pour éviter que votre corps se déshydrate. Diversifiez les apports hydriques, qui peuvent être froids ou chauds : infusions, jus de fruits dilués dans l'eau, eau citronnée, yaourts, gaspachos, etc.
Ne buvez pas d'alcool, cela favorise la déshydratation et diminue les capacités de lutte contre la chaleur. Évitez aussi les glaçons, ils inhibent la sensation de soif.
Si vous avez des difficultés pour boire, mélangez de l'eau minérale (ou du robinet) avec de l'eau gazeuse, qui vous aidera à déglutir en stimulant un nerf facial.
Si vous n'avez pas d'appétit, fractionnez vos repas. Optez pour les fruits et légumes gorgés d'eau, comme le melon, la pastèque ou le concombre, et buvez du bouillon salé, idéal pour prévenir une éventuelle déshydratation et limiter une perte de sels.

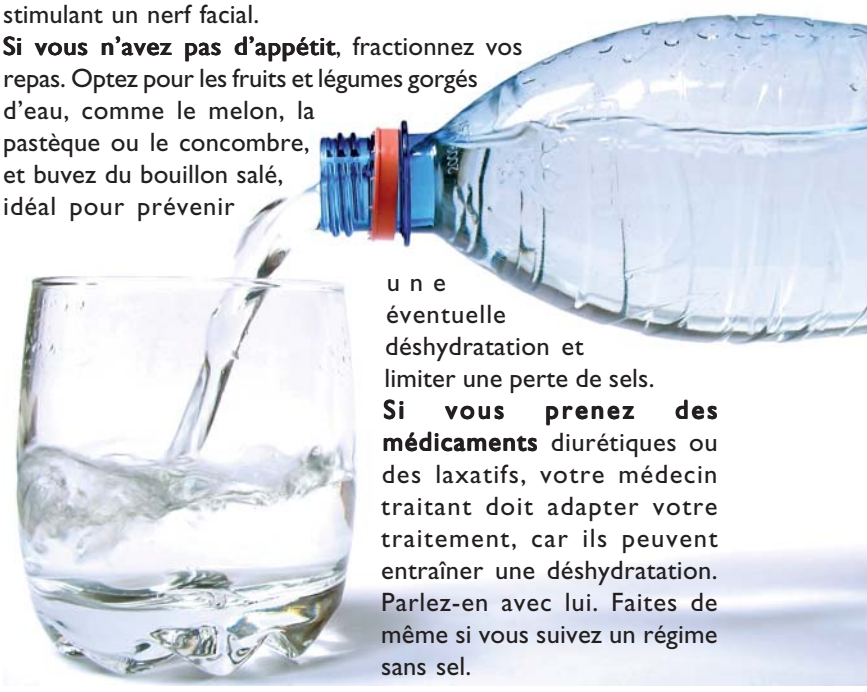

Si vous prenez des médicaments diurétiques ou des laxatifs, votre médecin traitant doit adapter votre traitement, car ils peuvent entraîner une déshydratation. Parlez-en avec lui. Faites de même si vous suivez un régime sans sel.

LE 503e RT

Le régiment a reçu ses correspondants défense

Le jeudi 24 avril 2014, le lieutenant-colonel Dominique Hugon, commandant le 503e Régiment du Train (503e RT) par suppléance, a organisé un repas de travail avec les correspondants défense des cinq communes binômées avec les escadrons du régiment. C'était également l'occasion d'accueillir les élus nouvellement nommés au sein de leur commune. Chaque correspondant défense a ainsi pu rencontrer le commandant d'unité de l'escadron attaché à sa commune. Monsieur François Dupuis (mairie de Bouillargues), monsieur Rodolphe Bouvier (mairie de Générac) et monsieur Christophe Sevilla (mairie de Saint-Gilles) ont fait connaissance respectivement avec les commandants d'unité de l'escadron de commandement et logistique (ECL), de l'escadron de transport de blindés (ETB) et de l'escadron de circulation routière (ECR). Monsieur Olivier Fabregoul (mairie de Caissargues) et monsieur Michel Jarry (mairie de Garons) ont, quant à eux, retrouvé les commandants d'unité de l'escadron de transport (ET) et de l'escadron de ravitaillement (ER). Dans son discours d'accueil, le LCL Hugon a présenté le 503e RT et expliqué en quoi consistait le binômage des communes avec chaque escadron du régiment. Il a remercié l'ensemble des élus et les équipes municipales pour leur forte implication, soulignant que ce travail collaboratif contribue pleinement au maintien du lien armée Nation dans la garnison. Il a terminé son allocution en présentant brièvement les activités des prochains mois, avant de proposer de prendre le verre de l'amitié, précédant un déjeuner convivial.

Capitaine Guillaume Fertey, commandant l'escadron de commandement et logistique (ECL) par suppléance et Monsieur François Dupuis, correspondant défense de la mairie de Bouillargues.

Le PPLOG baptisé «CAMARGUE» en l'honneur de la région d'implantation du 503e RT (à droite, le colonel Renaut, chef de corps du 503e RT, commandant le BATLOG CAMARGUE)

BATLOG CAMARGUE : le 503e RT célèbre la fête de l'arme du Train au Mali

Le bataillon logistique (BATLOG) Camargue a célébré la fête de l'arme du Train début avril, à Gao au Nord du Mali où il est stationné. C'était le deux cent septième anniversaire de la création des premiers bataillons des équipages des transports militaires par Napoléon 1er, le 26 mars 1807.

Principalement armé par du personnel du 503e Régiment du Train (503e RT), le BATLOG Camargue, au cours d'une cérémonie associant l'ensemble des "tringlots" (soldats de l'arme du Train) de la plateforme opérationnelle de Gao, a pu rendre hommage à tous ces anciens qui les ont précédés, qui sont morts ou qui ont été blessés en particulier sur les théâtres d'opérations depuis la 1ère guerre du Golfe, dans les Balkans, en Afghanistan et en Afrique.

Cette nouvelle génération de vecteur logistique terrestre permet aux tringlots de ravitailler les sites isolés.

Culture en liberté

A la découvert du nord du Maroc : Fès, Meknès, Moulay Idriss et Volubilis…

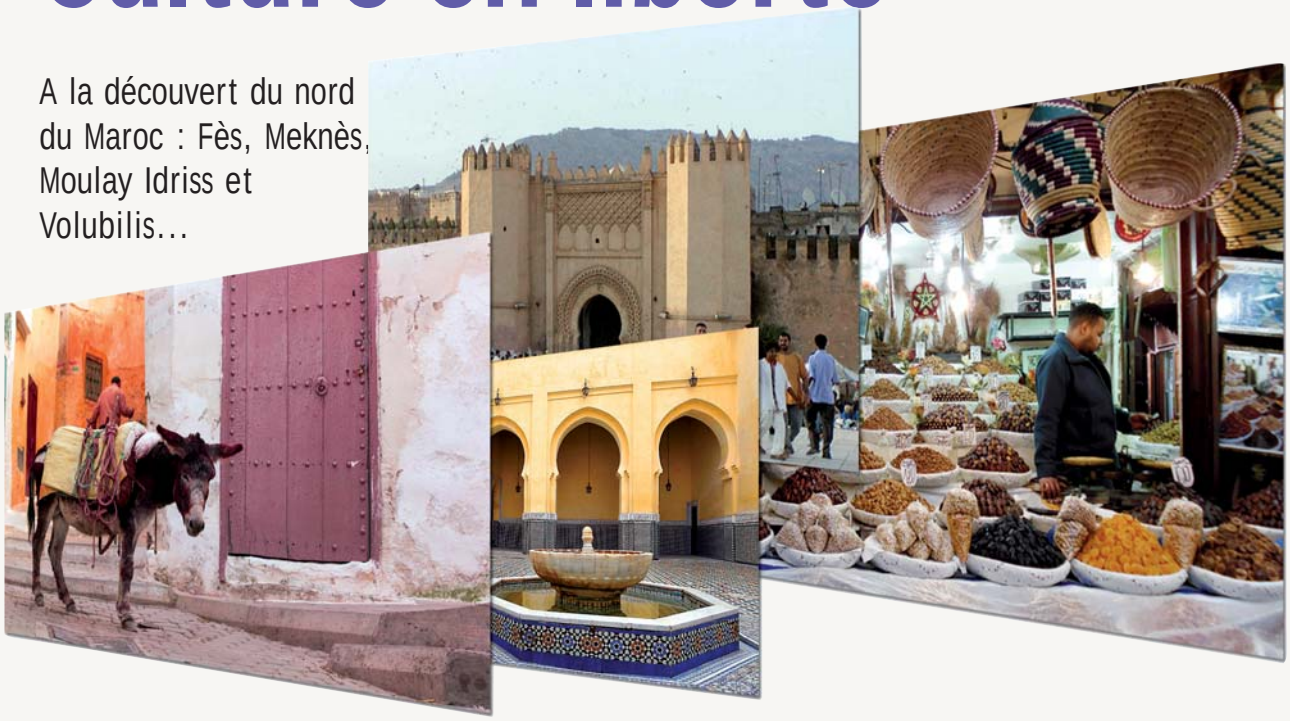

EXCURSIONS ET TEMPS FORTS DU VOYAGE

La visite de Fès

Fès semble figée à première vue. Un ensemble de toits plats hérissés de minarets, un doux flux de terrasses qui glisse sur les deux versants de l' Oued Fès et une rumeur sourde qui plane au-dessus. Car à l'intérieur de ses murs, quelle activité ! Les carrioles à ânes ont un mal fou à se croiser dans les venelles étroites, les enfants courent dans des passages couverts, des hommes chargés de fardeaux descendent des escaliers, de vieux messieurs sont assis sur des marches, des femmes ouvrent timidement une porte de 2 courettes...De part et d'autre des ruelles, ce ne sont qu'alignements de boutiques qui croulent sous les marchandises. Primeurs, épices, bazar, dinanderie, céramique, bijoux. On achète et on vend, on circule et on s'assoit pour discuter.

Visite du vieux Fès "Fès El Bali", l'une des plus grandes cités médiévales au monde, une cité où la vie poursuit son cours depuis cette époque, où les monuments sont inclus et comme "sertis" dans les constructions voisines!

Visite de la Ville Nouvelle "Fès El Jedid". Edifiée au XIIIe siècle par les Mérinides, Fès el Jedid était une cité administrative et royale où le souverain aimait se rendre pour marquer la solennité d'un événement ou l'importance d'une décision. Vous découvrirez le Palais royal, le quartier Juif séparé par la rue Bou-Ksissat et le Dar Batha, palais construit par les Alaouites à la fin du XIXe siècle.

Puis direction Fès/Meknès avec **excursions à Volubilis et Moulay Idriss.**

Volubilis se développa surtout aux IIe et IIIe siècles, sous domination romaine. Les Antonins et les Sévères l'agrandirent, l'embellirent. A la fin du IIIe siècle, la ville romaine tomba en décadence et fut occupée par des Berbères.

La ville sainte de Moulay Idriss abrite le mausolée du fondateur de la première dynastie arabe.

La visite de Meknès

C'est la ville de Moulay Ismaïl, le souverain bâtisseur. La visite de la médina, l'ancienne ville, commence par le franchissement de l'une des portes monumentales, la Bab el Mansour. Puis, vous vous rendrez au mausolée de Moulay Ismaïl, restauré sous le règne de Mohammed V. Au Khoubet el Khiyatin ou au Dar el Ma, il est possible de voir les entrepôts voûtés, grandioses, à température constante et dotés de puits, qui avaient été aménagés en sous-sol. Et l'on réalise qu'en fait, une sorte de ville enterrée courait, tel un immense labyrinthe, sous la cité impériale.

CONTACT
"Culture en Liberté" Sylvie Pagnard
Email : cultureenliberte@gmail.com
5 rue des Pins 30230 à Bouillargues
Tél/fax : 04 66 20 33 14

EN BREF

URBANISME

DES NOUVELLES DU PLU

La procédure d'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bouillargues engagée depuis plusieurs années touche à sa fin. Afin de rendre compatible ce document avec le contexte législatif et réglementaire en matière d'urbanisme, un nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document de référence de la politique urbaine du PLU, sera présenté et débattu en Conseil municipal durant l'été 2014. Une version définitive et complète du PLU pourra ensuite être proposée au Conseil municipal au début de l'automne 2014 avant le lancement d'une enquête publique.
Le PLU déterminera la réglementation de l'utilisation du sol et aura par conséquent un impact sur le cadre de vie des bouillarguais. La Mairie organisera donc une réunion publique d'information et de présentation de son projet aux habitants de la commune le 18 septembre 2014 (sous réserve de modification, confirmation de la date et de l'horaire sur www.bouillargues.fr).
Nous vous informons par ailleurs qu'un registre ouvert à toutes les personnes intéressées est toujours mis à disposition en mairie afin de recevoir les observations sur le projet de PLU.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

LES BELLES AMÉRICAINES

Il ne s'agit pas d'actrices américaines, mais de belles voitures que vous pourrez découvrir à Bouillargues au garage Daffy (facebook et Internet).

"Daffy", à partir de son antenne californienne exporte, environ une fois par mois, vers Bouillargues des containers de voitures américaines des années 50 à 70. Certaines sont de véritables épaves dans leur authentique jus et seront entièrement reconditionnées (carrosserie, moteur, accessoires...) au choix de l'acheteur. L'avant / après est impressionnant! La visite des lieux dans la zone des 4 Vents est un véritable plaisir et nous pouvons admirer Cadillac, Ford Mustang (très demandées), Buick et autres Chevrolet (liste non limitative). "Daffy", nourri de culture américaine, sait faire partager sa passion et ses voitures circulent dans la France entière.

MoDanse

Notre association donne des cours de Zumba tous les mardis et vendredis de 12h30 à 13h30 au parc Blachère de Bouillargues et nous espérons vivement pouvoir donner des cours supplémentaires le soir prochainement et également des cours de Street Jazz (clip TV) mais en attendant nous organisons des stages régulièrement !
Pour nous suivre n'hésitez pas à aller sur notre page Facebook : MoDance Asso

LES ATELIERS DE GAMELA Nostra

L'association médiévale Bouillarguaise "**Gamela Nostra**" débute sa huitième saison.
Nous avons eu le plaisir d'animer les premières fêtes historiques sous le soleil.
Un public nombreux a apprécié les combats mais aussi les ateliers culturels et les scènes de vie.

Le moyen âge est au programme des classes de CE2, CM1, CM2 et 5e.
L'association représente une section combat, mais aussi vie civile, jeux et divers ateliers culturels.
A noter un excellent travail sur les châteaux du Gard (histoire, localisation, itinéraire de randonnées, photos…) vous donne des solutions de balades de printemps.
Envie de vous évader ? Retrouvez nous sur **www.gamelanostra.fr**

PROGRAMME 2014

- **27 avril** : St Jean de Vedas.
- **1-2 mai** : St Jean de Maruéjols
- **4 mai** : St Jean de Buèges.
- **24 mai** : Batalha à Aumelas.
- **14-15 juin** : Procession de la chèvre d'Or à Allègre
- **28-29 juin** : Château de Crussol à Saint-Péray
- **5-6 juillet** : Attaque de Bonaguil à Fumel
- **19-20 juillet** : Lice de combat à Laroque
- **9-10 août** : Fête médiévale de Biguglia (Corse)
- **23-24 août** : Saint Louis à Aigues Mortes
- **6 ou 7 septembre** : Forum des associations à Bouillargues
- **20-21 septembre** : Médiévales de Mornas
- **27-28 septembre** : Fête de la figue à Vézénobres
- **11-12 octobre** : Avignon Barthelasse
- **29-30 novembre** : Fous d'histoire à Alès

Et diverses animations scolaires quelques mercredis au cour de l'année…

MUSIQUE

Le trio Borsalino à la Bergerie

Violon : Norbert De Jesus Pirès
Alto et chant : Michelle Lalor
Contrebasse : Laurence Aragon

Mi-avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir devant un nombreux public, le trio Borsalino, créé autour de la musique du film éponyme.
Ses membres, talentueux musiciens d'orchestres, se sont souvent rencontrés et ont décidé de se produire pour notre plus grand plaisir en jouant du "classique autrement".
Michelle Lalor, à l'accent très *british*, altiste, Norbert de Jesus Pirès, violoniste virtuose et Laurence Aragon, contrebassiste enjouée, ont su, par leur talent, nous faire passer une excellente soirée.
Au rythme des instruments à cordes et avec la complicité d'un public conquis, ce trio a su revisiter de grands classiques de musiques de films : de "Certains l'aiment chaud" à "la Panthère rose" en passant par "Mission impossible"... et bien sûr "Borsalino".
Nous aurons sans doute le plaisir de les accueillir à nouveau, car ils ont plusieurs cordes à leur...violon, alto et contrebasse.

AGENDA

LIRE EN COSTIÈRE

Le 12 octobre de 10h à 18h à la Bergerie aura lieu la troisième édition du Salon du livre. Cette année, il aura pour thème "jardins et paysages de méditerranéens" avec la participation de libraires, auteurs et éditeurs. Entrée libre et gratuite.
Le programme est en cours d'élaboration, il sera disponible en septembre sur le site de Bouillargues, par voie de presse et affiches.

CINÉMA

Séance de cinéma aux arènes le vendredi 11 juillet à 21h30.
Au programme "Les Seigneurs" d'Olivier Dahan avec José Garcia, Gad Elmaleh, Frank Dubosc, Omar Sy, Jean-Pierre Marielle...
Un groupe d'anciennes gloires du football tente de sauver un petit club breton pour l'aider à se hisser au niveau des grands.
Gros casting et bon divertissement pour ceux qui aiment le football... et tous les autres!

Musique

L'ÉTÉ EN musique

ENTRÉE 10€
Gratuit pour les moins de 12 ans.
Billetterie sur place et en mairie à partir du 23 juin

ENTRÉE 5€
Gratuit pour les moins de 12 ans
Billetterie sur place

Grand concert classique dans le parc de la mairie

Le 5 juillet à 21h30 dans le parc de la mairie, concert de musique classique.
Au programme :

- Suite en ré majeur pour trompette de Haendel, soliste Jean-Claude Relave
- Concerto pour 2 violons en la mineur de Vivaldi
- Concerto pour 2 violons en ré mineur de Bach, solistes David Dussaud et Norbert Jesus Pires
- Laudate Dominum de Mozart pour choeur, soprano et orchestre, soliste Véronique Boyer
- Magnificat de Durante pour choeur et orchestre
- Messe en sol de Schubert pour choeur, soprano et orchestre

L'ensemble instrumental Sinfonietta sera placé sous la direction de Marie-Claude Chevalier et accompagné par 60 choristes de l'ensemble polyphonique de Nîmes.
Ces artistes de talent, motivés et enthousiastes, révèlent de grandes qualités musicales et promettent des moments magiques.

SAISON MANIFESTATIONS

de juin à août 2014

Juin 2014

3 juin : Gala de hip hop aux arènes par le CSC
6 juin : Audition chant organisée par l'EMB au rez-de-chaussée de la Bergerie de 19h à 22h
6, 8, 9 juin : Férihand au stade organisé par le SUN ALB
9 juin : Tienta aux arènes par la Embestida
12 juin : Ciné-club à 20h30 au rez-de-chaussée de la Bergerie
13 juin : Fête de fin d'année de l'école maternelle Madeleine Brès
14 juin : Fête du club taurin
17 juin : Sepctacle de fin d'année de l'école de musique de Bouillargues au rez-de-chaussée de la Bergerie
Du 17 au 20 juin : Exposition du CSC ateliers arts plastiques à l'étage de la Bergerie
18 juin : Cérémonie au monument aux morts à 18h30
19 juin : Ciné-club à 20h30 au rez-de-chaussée de la Bergerie
21 juin : Fête de la musique organisée par l'AFB
24 juin : Don du sang au rez-de-chaussée de la Bergerie de 14h à 19h30
25 juin : Repas de l'Icapar au rez-de-chaussée de la Bergerie à partir de 12h
25 juin : Gala de danse CSC de Mme Ponty au théâtre de Nîmes
26 et 27 juin : Défilé de mode par des personnes handicapées organisé par "Les Platanes" (association d'aide aux déficients mentaux) de Nîmes
27 juin : Fête de l'école primaire Marcel Pagnol
28 juin : Fête de l'école Charles Péguy

Juillet 2014

5 juillet : Concert dans le parc municipal organisé par la mairie
11 juillet : Cinéma aux arènes
19 juillet : Fiesta campera organisé par l'AFB et l'Embestida

Août 2014

Du 1er au 4 août : Fête votive de l'AFB et du club taurin la Cléda

Fête votive 2014

31 juillet au 4 août

Les rendez-vous aux arènes de la Fête Votive 2014 du club taurin "La Cleda" de Bouillargues

- Vendredi 1er août à 17h : course de Ligue - manades Saint-Pierre, Cuillé, Joncas.
- Samedi 2 août à 16h45 : école taurine - 1ère journée du Trophée de la cave coopérative (manades Chapelle et Daumas).
- Dimanche 3 août à 16h45 : 30e Trophée "Souvenir André Batte" - Concours de manades Trophée de l'Avenir "Grazielito" N° 329 (Chapelle) - "Talleyran" N° 629 (Joncas) - "Catigo" N° 720 (Sylvéréal) taureau vainqueur de la finale école taurine 2013 - "Peu Se" N° 652 (Espelly-Blanc) - "Armaguenon" N° 470 (La Salierene) - "Voltéo" N° 527 (Didelot)

Raseteurs : Jérémy Soler, David Maurel, Benjamin Sabot, Yoan Pradier, Romain Guin, Olivier Ruiz, Jean-Louis Ricci, Walid Zini

JEUDI 31 JUILLET

15h : Concours de pétanque au boulodrome (Licence FFPJP obligatoire)
18h30 : Encierro (50e anniversaire)
19h30 : Apéritif dans le parc municipal avec remise des clés de la ville par M. le Maire.
21h : Concours de Chant (30e anniversaire)

VENDREDI 1er AOÛT

12h : Abrivado
15h : Concours de pétanque au boulodrome
17h : Course de Ligue
19h : Abrivado par des chevaux de trait, une bandido
19h30 : Apéritif dansant avec "Cocktail de nuit"
Durant toute la fête, midi et soir, restauration salle de la Bergerie : entrée, plat, fromage, dessert, vin et café avec le traiteur "L'Art des Choix" - Tél. 06 20 66 78 10
21h45 : Taureaux piscine
22h : Grand Bal avec l'orchestre"Cocktail de

TOROS-PISCINE

- Vendredi 1er août à 21h45 : manade du Rousty
- Samedi 2 août à 21h45 : manade des Chanoines
- Dimanche 3 août à 21h45 : manade La Clastre
- Lundi 4 août à 21h45 : manade des Alpilles

Manifestations locales

nuit"

SAMEDI 2 AOÛT

9h30 : Déjeuner organisé par l'A.F.B au domaine des Sources de la Marine
Participation de 2 euros donnant droit à une tombola.
11h : Départ du défilé à l'ancienne par l'association Coutumes et Traditions, suivi de l'abrivado à l'ancienne manade Albert Chapelle (départ Domaine de la Marine, arrivée aux arènes)
12h : Arrivée de l'Abrivado. Présentation du défilé suivi d'une vachette dans les arénes
12h30 : Apéritif dans le parc animé par la Banda "Los Borrachos"
15h : Concours de pétanque au boulodrome
16h45 : Course de l'école taurine de Bouillargues - 1ère Journée du Trophée de la cave coopérative.
Après la course, Bandido à l'ancienne
19h30 : Apéritif dansant avec l'orchestre "Les méditerranéens"
21h45 : Taureaux piscine
22h00 : Grand bal avec l'orchestre "Les méditerranéens"

DIMANCHE 3 AOÛT

9h30 : Déjeuner offert à la buvette du parc
10h30 : Défilé des Arlésiennes du groupe La Respélido et des Gardians Bouillarguais
10h45 : Apéritif musical animé par la "Banda Los Borrachos" à la Maison de retraite
11h : Messe en provençal en lengo nostro, dans le parc municipal
12h : Roussataïo
12h30 : Apéritif offert par la mairie dans le parc municipal animé par la "Banda Los Borrachos"
15h : Concours de pétanque au boulodrome
15h - 17h : Promenade à poney offerte au parc municipal
16h30 : A la Maison de retraite, thé chantant offert aux résidents
16h45 : Course du Trophée de l'Avenir, 30e Trophée "Souvenir André Batte" offerte par la municipalité
Après la course, festival d'abrivado
19h30 : Apéritif dansant avec l'orchestre "Les Mélomanes"
21h45 : Taureaux piscine
22h00 : Grand Bal avec l'orchestre "Les Mélomanes"

LUNDI 4 AOÛT

10h : Déjeuner offert
11h45 : Abrivado à l'ancienne
12h : Arrivée de l'abrivado suivi d'une vachette aux arènes
15h : Concours de pétanque au boulodrome
16h45 : Course de l'école taurine de Bouillargues - 2e journée du trophée de la cave coopérative
19h : Bandido suivi d'un lâcher de 40 taureaux
19h30 : Apéritif dansant avec la "Compagnie française du soleil"
21h45 : Taureaux piscine
22h : Grand Show avec la "Compagnie française du soleil"

Fête foraine place de l'Europe

Tous les spectacles de rue sont organisés par l'A.F.B.
Tous les spectacles aux arènes sont organisés par le Club Taurin la Cléda et la municipalité

L'association des fêtes de Bouillargues ne répond pas des accidents

AGENDA

Depuis de nombreuses années, l'ICAPAR a mis en place toutes sortes d'activités ouvertes aux plus de 60 ans.

Forum des associations

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des associations le 6 septembre prochain.
Contact : 06 81 19 52 41.

30e anniversaire

Le 30e anniversaire de l'Icapar sera un temps de partage heureux le dimanche 28 septembre, à Garons une véritable fête, avec repas, orchestre, danse... et...bulles

Semaine bleue

En attendant, nous préparons la "semaine bleue" qui se déroulera du 13 au18 octobre
Thème de cette année : "A tout âge, créatif et citoyen".
Le programme sera diffusé dès la rentrée.
Une permanence est prévue au centre Blachère salle 12 les mardis de 10h à 11h30.
Contact : Inca Moitry au 06 81 19 52 41
Merci beaucoup pour les aménagements prévus en ces nouveaux locaux !

Informatique et technique

Des animateurs bénévoles se sont succédé depuis 2001 aux anciennes écoles, "Maurice Zarfi".
Au départ par une convention avec la municipalité et l'Apaj. Mise en route lancée par Alain Bertrand, Annie Lebert, elle se poursuit actuellement avec Olga Soucailles, Jocelyn Perpignan et Daniel Dousset qui assurent 2 cours : débutants et avancés.
A partir de septembre, le transfert des ordinateurs se fera au centre Blachère. C'est Daniel Dousset qui a pris contact avec la municipalité pour l'installation du matériel.

"Nous exprimons notre gratitude à tous les intervenants bénévoles qui font vivre nos activités"…

Belote et tarot : des jeux conviviaux

Depuis fin février la section "belote" a été reçue au centre du parc Blachère, salle 8 pour le plus grand plaisir des joueurs passionnés et de Viviane leur responsable tous les mardis de 14h à 18h.
La section "tarot", animée par Viviane Conéjéro, reçoit les adhérents le mercredi de 14h à 18h dans la même salle.

L'ICAPAR TOUT POUR LES AÎNÉS

La lecture à portée de voix

La section "LA LECTRICE" se réunit dans la salle du parc Blachère depuis le 17 avril, petit groupe animé par Annie Vincent (à l'origine créée en 2002 par Marie Mizrahi). Précédemment, c'est dans le local attribué à l'USB que cette section avait démarré,et nous remercions vivement les "responsables sportifs"de nous avoir reçus dans leur fief décoré d'une multitude de coupes rutilantes ! Cette section propose des revues de presse, des lectures à haute voix, autour d'un café ou d'un thé et toujours dans une ambiance vivifiante!
Bienvenue au sein de cette sympathique section les jeudis de 14h45 à 16h45.

Inca Moitry et Marie-Pierre Tronc

COMPTE RENDU

LE CLUB DES JOYEUX RETRAITÉS

La sortie à Connaux

Retour sur les activités réalisées par le club des "Joyeux retraités"

Le jeudi 20 février, 2 membres du bureau et 4 adhérents du Club ont participé à la journée offerte par la Fédération des Aînés ruraux (Générations mouvement) à Connaux où ils ont pu rencontrer les membres des autres clubs du Gard, déjeuner et assister à une animation chantée par une artiste professionnelle de talent surnommée ISA.
Le dimanche 23 février, nos 4 participants prévus au carnaval de Nice avec le club des Cigales de Bellegarde ont passé une journée inoubliable.

Activités à venir

- **Le lundi 12 mai**, 23 de nos adhérents participeront avec le club des Cigales à une journée en Isère où, après un repas et une visite du jardin des Fontaines pétrifiantes à Peyrins (26), ils embarqueront pour une croisière d'une demi-journée.
- **Le samedi 24 mai,** un repas rassemblera pratiquement tous nos adhérents, le midi, au Café des Arts et sera suivi d'un loto dans notre salle habituelle.

Concernant le changement de local, le bureau, en liaison avec la mairie, se charge du transfert des matériels relatifs aux différentes sections, courant mai et juin, pour une reprise des activités à la rentrée mardi 2 septembre.

LE FUNÉRARIUM DE BOUILLARGUES

LA SOCIÉTÉ GALLOUEDEC
EST À VOTRE ÉCOUTE DEPUIS 1980
NÎMES
BEAUCAIRE
BOUILLARGUES
SAINT-GILLES
TARASCON
VAUVERT

FUNÉRARIUM
924, CHEMIN DES AIGUILLONS
30230 BOUILLARGUES
(À PROXIMITÉ DE LA GENDARMERIE)

À VOTRE SERVICE 24H/24 ET 7J/7
AU 04 66 20 49 22

GROUPE GALLOUEDEC
INHUMATION - POMPES FUNÈBRES
INCINÉRATION - CHAMBRES FUNÉRAIRES
N° Vert 0 800 77 62 39
Appel gratuit d'un poste fixe

Groupama
Toujours là pour moi.
ASSURANCE AUTO
HABITATION SANTÉ
BANQUE-ASSURANCE VIE
25 Grand'rue 30230 Bouillargues
Tél.04 66 20 44 93

FREDDY DONADILLE
Artisan plombier chauffagiste
30 ans d'expérience, de la qualité et du sérieux à votre service
Dépannage et entretien chaudière fioul et gaz, ramonage cheminées, plomberie, sanitaire, agencement cuisine et salle de bain, zinguerie, etc.
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE
30230 BOUILLARGUES - TÉL. 04 66 20 33 84 OU 06 80 68 50 83

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
DUBOIS Père et Fils,
HEURES D'OUVERTURE
Du Mardi au Samedi
de 7 h. 00 à 13 h. 00 et 16 h. 00 à 20 h.00
Dimanche 8 h. 00 à 13 h. 0
9, Rue de la République
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 07 57
e-mail : provence.boucherie@wanadoo.fr

Ambulances Bouillargues
Cevennes Assistance
04 66 200 307
Zone des 4 vents
974 chemin des manades
30230 Bouillargues
24h24 et 7j7
Toutes distances

Féminin
Masculin
Junior
Mireille Coiffure
30, Grand'Rue
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 11 69
HORAIRES
Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Fermé le mercredi
Vendredi et samedi : de 8h30 à 18h30 NON STOP

menuiserie Henri SALCE
ARTISAN MENUISIER
installé dans votre village depuis 1984

✱FABRICATION TRADITIONNELLE SUR MESURE
✱RÉNOVATION - AGENCEMENT
portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc.
fourniture PVC
22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11

LCP
Installation • Entretien • Dépannage
www.lcp30230.fr
04 66 74 13 28
CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR
THERMODYNAMIQUE

ENTREPRISE BELINHA
Maçonnerie générale
Gros oeuvre, façade, toiture, isolation, carrelage, faïence, clôture
Neuf Rénovation
Devis gratuit

2, impasse de Vauvert, 30230 BOUILLARGUES
Tél/fax : 04 66 20 62 34 - Port : 06 61 70 83 01

Didier MARQUIS PEINTURE
Bâtiment intérieur extérieur
Décor artisan
Peinture essuyée, murs d'autrefois, chaux, stuc, papier peint, projection gouttelette, rénovation de façade, placo, etc...
Port : 06 12 66 71 59 - Tél. 04 66 62 19 01

Actions de la FNACA

Le mercredi 19 Mars 2014, le Comité FNACA de Bouillargues sous la conduite de son président Michel Vallat a organisé le 52e anniversaire de la fin de la guerre en Algérie.
Cette cérémonie souvenir a vu la participation de M. le Maire, d'une partie de son conseil municipal, des amicales des Anciens Combattants et de la présence de deux drapeaux..Une assistance nombreuse a suivi ce temps de recueillement en écoutant les discours de M. le Maire, du Comité National et des hymnes nationaux. Au cours du pot de l'amitié qui a suivi Salvator Casa a été décoré de la médaille militaire qui lui a été attribuée par le président de la République pour sa conduite valeureuse pendant "les combats de cette sale guerre"; Elle lui a été remise par Jean-Marie Labaute. Daniel Beau, quant à lui, a reçu la Commémorative des combats en AFN. La veille une délégation de notre comité a déposé au cimetière un pot de fleurs devant la stèle de notre regretté Gabriel Gosse, mort en Algérie.

COMMÉMORATION

La cérémonie de la journée souvenir de la déportation

C'est toujours le dernier dimanche du mois d'avril que se déroule la cérémonie de la déportation ; cette année c'est donc le dimanche 27 avril 2014 qu'a eu lieu cette cérémonie devant le Monument aux morts pour rendre un hommage à toutes les victimes de cette terrible tragédie.
Après la lecture du message rédigé conjointement par les différentes associations de déportés, le président des anciens combattants de l'Union Fédérale de Bouillargues a associé à cette cérémonie le 60e anniversaire de la guerre d'Indochine en lisant le message du secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la Mémoire. Monsieur le Maire et son adjointe, Marie-Pierre Tronc ont déposé la gerbe de la municipalité, une minute de silence suivie de la Marseillaise a été observée par l'ensemble de l'assistance.

On notera la présence de nos trois drapeaux (UF-FNACA-UNP) portés fièrement par nos porte-drapeaux.
Monsieur le Maire clôturera cette cérémonie par un discours relatant les atrocités de cette période et invitant nos jeunes à ne jamais oublier le sacrifice de nos anciens qui ont permis aujourd'hui de vivre libre.
Puis il remercia les présents, hélas trop peu nombreux et rappela la date de la prochaine cérémonie (8 mai 2014) avec la présence d'un piquet d'honneur du 503e RT de Garons.

Claude Abad

La commémoration de la victoire du 8 Mai 1945

C'est par une journée printanière que Bouillargues a commémoré le 69e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. En présence d'un piquet d'honneur du 503e régiment du train de Garons et d'un véhicule "baptisé" du nom de notre village, cette cérémonie a pris un caractère particulier, n'oublions pas également nos quatre drapeaux (UF,FNACA, UNP, ASOR Vistrenque) portés avec fierté par nos porte-drapeaux).
Après la présentation de la cérémonie par le président des anciens combattants du village, l'Ordre n°9 du général de Lattre de Tassigny a été lu par M. Vallat, le message de l'UFAC par M. Abad le message du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants par M. Dupuis, adjoint au maire. M. Abad, accompagné par la jeune Érine Castagné, a énoncé les "morts pour la France" de 39-45, chaque nom étant repris par Érine, d'une voix assurée, par un vibrant "morts pour la France".

Les gerbes ont été déposées par MM. Attard et Pelloux pour celle des anciens combattants et par M. le Maire et son adjoint M. Dupuis pour celle de la municipalité. Une minute de silence, suivie de l'hymne national, a été observée par l'ensemble de la l'assistance, tandis que le piquet d'honneur présentait les armes.
Après avoir salué les drapeaux, M. le Maire clôtura cette cérémonie par un discours relatant l'épisode historique de cette guerre contre le nazisme, puis invita les présents à partager le verre de l'amitié à la Bergerie. Le capitaine Andrieu représentant le Chef de corps du 503e RT de Garons et M. le Maire félicitèrent le piquet d'honneur pour sa brillante prestation.

Claude Abad

sarl GARAGE PRADE

CARROSSERIE - MECANIQUE - CLIMATISATION
TOUTES MARQUES - DEPANNAGE - 7/7
VENTES Véhicules Neufs et Occasions

AGENT
Tel.04 66 20 38 48
Fax.04 66 20 55 27
PEUGEOT

Règlement toutes assurances

RN 113 - ZI Les Bosquets
Rue de Garons - BOUILLARGUES

Ets SANCHEZ

04 66 20 57 99

Planet-ménager
Electroménager - Image - Son

Vente
Installation
Dépannage
Alarme
TV Antenne
Réception Satellite

Nouveau Votre Cuisine

Devis
Etude
Conception
Pose

ETS-SANCHEZ@sfr.fr
www.planetmenager.com
12rue Michel 30230 Bouillargues

Une nouvelle vie pour vos meubles de cuisine !

Rénovés par votre artisan

Peinture essuyée, Patine à l'ancienne, Stuc,
Enduits rustiques, Rénovation meubles cuisine,
Relooking, Papier peint, Façade.

PM Pascal MERCIER
ARTISAN PEINTRE

8, impasse de l'Aigoual
30230 BOUILLARGUES

Tél / Fax : 04 66 20 43 17
www.pascalmercierdeco.com

GARAGE ARQUIZAN

RENAULT
Agent Renault

VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATION TOUTES MARQUES

Tél.04 66 20 38 02 201 rue de la Paix-30230 Bouillargues

Garage VERA & fils

Mécanique générale

Toutes marques
Vente VN-VO

4 chemin de Saint Estève
30128 GARONS

Tél. 04 66 70 09 70

MJ CRÉATION

SALON DE COIFFURE
FÉMININ MASCULIN JUNIOR

TÉL. 04 66 20 76 38

1 BIS, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 30230 BOUILLARGUES

Institut cybelle

44 Grand rue
30230 Bouillargues
04 66 20 17 73

Soin du visage et du corps, extensions de cils à cils, onglerie, épilations, PBA (Psycho-Bio-acupressure)
de 9h à 19h sur rendez-vous du mardi au samedi matin

Pépinières
Tél 04 66 38 11 16

ARBORAMA

Chemin des Canaux 30132 CAISSARGUES

Cellier des Vestiges Romains

30230 Bouillargues
AOC Costières de Nîmes vin de pays d'Oc
V in de pays du Gard

Cellier des Vestiges Romains

Horaires d'ouverture du caveau
- Le lundi de 14h à 18h30
- Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Le samedi de 8h à 12h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération

www.celliervestigesromains.com - celvestrom@aol.com - Tél. 04 66 20 14 79

LE KARATÉ

Une belle saison pour l'ALB Karaté...

Avec l'été , vient le moment de faire le bilan d'une année riche en évènements pour la section Karaté de l'Amicale Laïque de Bouillargues.

Le nombre d'adhérents est en constante augmentation avec une parité homme/femme remarquable, parmi lesquelles 25 ceintures noires (dont onze femmes 3e, 2e et 1er dan).
De nombreux titres ont jalonné cette saison sportive, pas moins de cinquante podiums avec de multiples champions du Gard , champions de Ligue (de pupille à vétéran) et sélectionnés aux Championnats de France , tant en kata (technique) qu'en Kumite (combat).
De nombreux stages au dojo ont permis à nos karatékas bouillarguais d'apprendre et de se confronter aux plus hauts gradés et experts français (Jean Pierre Lavorato 9e dan, Jean François Tisseyre 7e dan...) ou de s'ouvrir à d'autres arts martiaux comme le kali Escrima, le body karaté et le karaté training défense (deux nouvelles sections mises en place cette année) , Egalement , fait rare et remarquable, grâce à la collaboration étroite des professeurs de l'ALB , des rencontres aïkido, judo et karaté se sont mises en place pour le plus grand bonheur des pratiquants.
Trois élèves ont passé cette année leur diplôme d'instructeur fédéral, étoffant ainsi le groupe des enseignants et peuvent donc assister le professeur, Erick Millet, en toute sérénité.
Enfin le club a brillé récemment au dernier passage de grade, avec deux nouvelles ceintures noires 2e dan et une ceinture noire 1er dan (à l'age de 14 ans) .
Il ne faut pas oublier l'organisation du loto , et surtout des championnats du Gard combat au gymnase , en collaboration avec le comité du Gard karaté , qui remporta un vif succès, grâce à l'équipe dynamique et motivée du club...
Reste le temps des projets , le loto, mais aussi la venue une nouvelle fois , fin 2014, du grand "Senseï" Jean Pierre Lavorato, expert fédéral 9e dan pour un stage devenu rendez-vous annuel. La venue d'autres experts est aussi prévue et reste à mettre en place , avec Gérard Guerrero 6e dan, Nathalie Tregoat 5edan et une nouvelle initiation au Kali Escrima...
Enfin de nombreux postulants aux grades de 1er, 2e et 3e dan sont déjà à pied d'oeuvre pour la rentrée.

Pour plus d''informations regardez le site alb-karate.clubeo.com qui en un peu plus d'un an d'existence a regroupé plus de 200 000 visiteurs !

GYM

Gym 160

Depuis le printemps, y'a du nouveau !

Gym 160 a découvert sa nouvelle salle avec plaisir dans un cadre spacieux, lumineux et en communion avec la nature grâce à ses immenses baies vitrées et ses miroirs….
Depuis la rentrée de Pâques Agnès propose un nouveau cours de "Gym danse" le jeudi de 20 h à 21h qui rencontre un vif succès.
De son côté Marie avec son groupe de marcheurs Nordiques ont expérimenté une sortie nocturne à BISAC (30) dans une atmosphère joyeuse, conviviale et atypique…
A renouveler.
Nous remercions Marie et Agnès pour leur dévouement et leur professionnalisme.
BONNES VACANCES, rendez-vous au forum des associations le 6 septembre 2014.

FOOTBALL

Le 40e tournoi international des U17

Le 40ème tournoi international des U17 a été une totale réussite. Pendant le long week-end de Pâques, 10 équipes ont foulé la pelouse du stade Claude Bordas

Deux équipes n'ont pas hésité à passer les frontières, nos amis de Rautheim pour la 40e année consécutive et l'équipe italienne de Cemissia de la région de Turin reçue pour la première fois.
Les équipes de FC Pt Saint Vincent (Nancy) FC Uersoud (Grenoble) à ASPTT Pays catalan (Perpignan), Valras, Chateauneuf-Les-Martigues, Caissargues, Gazelec gardois et l'USB ont complété le plateau ;
Le samedi matin, lors de la réception officielle, en présence de Monsieur Gaillard, Maire de Bouillargues, fut remise, la médaille d'or du district Gard Lozère par M.Anjolias, président du district à Michel Boulet, président de l'USB.
Durant ces trois jours, 150 joueurs passionnés, ont disputé les matchs dans un esprit sportif de fair play et de convivialité.
Diverses manifestations se sont déroulées pendant ces trois jours pour fêter le 40e anniversaire avec en particulier la soirée du vendredi, offert à la population de Bouillargues, par le groupe local Blue Quitach et le concert du dimanche midi au stade avec le groupe Sangre Flamenca.
Un grand merci à tous les bénévoles que ce soit à la cantine ou au stade qui se sont démenés pour que la fête soit belle et complète.

PALMARES

1 - CENESSIA
2 - CAISSARGUES
3 - GAZELEC GARDOIS
4 - VALRAS
5 - RAUTHEIM
6 - PT SAINT VINCENT
7 - USB
8 - CHATEAUNNEUF
9 - VERSOUD
10 - PAYS CATALAN

Le Fair play à CHATEAUNEUF

Meilleur gardien Ilias TANAR (USB)

Meilleur buteur Henri (RAUTHEIM)

Meilleur joueur de l'USB Dany VELOSO

Michel Boulet

UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE

Les échos de la boule bouillarguaise

La saison des championnats est à son paroxysme. La plupart des compétiteurs bouillarguais sortent pour défendre notre village.

Deux résultats sont à relater pour le moment. Tout d'abord la qualification pour les championnats du Gard au jeu provençal à Vergèze des équipes Jean-Louis Amorich, Joël Ricros, Frédéric Paschet ainsi que Pepe Artal, Mickael Baptiste, Yves Maurin et enfin Jean-Claude Guin, Laurent Sauvage, Laurent Ibor. Cette dernière équipe, malgré une envie farouche de se qualifier pour les championnats de France, a chuté en quart de finale..

Jean-Claude Guin, Laurent Sauvage, Laurent Ibor

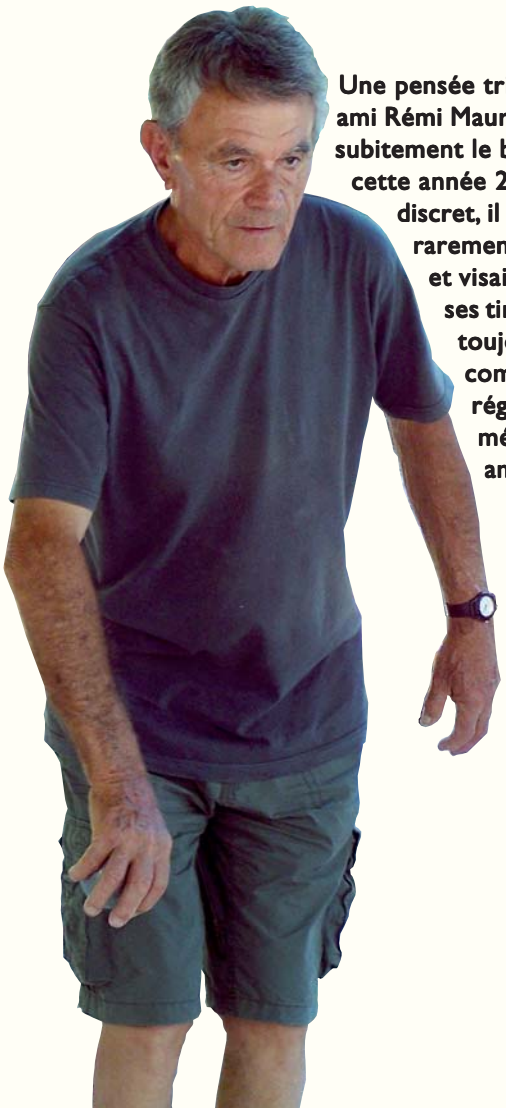

Une pensée triste à notre ami Rémi Mauras qui a quitté subitement le boulodrome en cette année 2014. Toujours discret, il manquait rarement les concours et visait juste dans ses tirs. Il restera toujours un compétiteur régulier dans la mémoire de ses amis boulistes.

Nos petits prodiges Théo Aubert et Fabyan Dantin

La semaine de Pâques

Le dimanche 11 mai avait lieu les championnats du Gard jeunes et nos petits prodiges Théo Aubert et Fabyan Dantin se sont imposés facilement pour être sacrés champions du Gard minimes. Ils défendront nos couleurs lors des "France" jeunes à Souston dans les Landes fin août, dans l'espoir de ramener le maillot bleu blanc rouge.

Lors de la semaine de Pâques, les boulistes n'ont pas été oubliés. Ils ont été gâtés par un goûter chocolaté multicolore qui a comblé les compétiteurs présents.

par le président,
Maxime Gabriel

Miletto MARBRERIE

Plans de cuisine et de salle de bains

Réalisation d'éviers en pierre sur mesure

Monuments funéraires

Tél. 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues
email : contact@miletto-marbrerie.com

ARTISAN PEINTRE
réalise tout style de décoration dans les règles de l'Art

- Peinture int. et ext.
- Chaux
- Stuc
- Enduit ciré
- Essuyé
- Façade
- Ferronnerie

Eric PITOU 06 61 81 02 40

Partenaire DolceVita de Gaz de France

QUALIBAT

Sarl Ets CHAPON/DAUMAS

. CHAUFFAGE
. CLIMATISATION
. PLOMBERIE
. SANITAIRES
. ZINGUERIE

9 rue des Arènes
30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 27 63
Portable : 06 80 23 50 23
E-mail : chapon.daumas@cegetel.net

Patrick GRAVELAINE

Solaire
Plomberie / Zinguerie
Energies renouvelables
Rénovation salle de bains
Chauffage / Plancher chauffant

8 rue des Troënes
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 29 86

Cours de guitare
et de banjo américain
La musique sans solfège
avec un professionnel à Bouillargues !

Contact : Erick Millet - Tél. 06 83 06 82 31

Bruno Boulouis
Maçonnerie générale

Tous travaux de maçonnerie, neuf, rénovation, façade, carrelage

3, rue Massiac
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 35 36
Port. 06 87 22 15 02

Mr PETRIER David

SARL T.P.B

Location de Matériels de Travaux Publics
et de Transport avec Chauffeurs
Tous Travaux de Terrassement et Démolition

Tel / Fax : 04 66 20 57 97
Port : 06 80 07 01 29
918 ch. du Bois des Rosiers
30129 MANDUEL

GENERALI
Groupe GENERALI
Solutions d'assurances

Pierre et François LEJEUNE
ASSURANCES ET PLACEMENTS
Professionnels et particuliers (auto, santé, retraite, habitation...)

38, rue Cité Foulc, BP 20012 - 30023 Nîmes cédex 1
Tél. 04 66 29 44 26 - fax : 04 66 84 47 17, Tél. Bouillargues : 04 66 20 07 41
Email : nimesarenes@agence.generali.fr

L'INSEE mène l'enquête

- **Du 13 janvier au 12 avril : enquête sur le cadre de vie et la sécurité**
- **Du 26 mars au 19 avril : enquête sur les loyers et charges**
- **Du 14 avril au 29 septembre : enquête sur la formation et la qualification professionnelle**
- **Du 5 mai au 28 juin : statistiques sur les ressources et conditions de vie**

Enquête en continu sur l'emploi

PHARMACIES

JUIN 2014

dimanche 1er juin : pharmacie Dugas à Caissargues
dimanche 8 juin : pharmacie Cottereau et Rauch Ferrand à Poulx
dimanche 15 juin : pharmacie Forichon et Petit à Bellegarde
dimanche 22 juin : pharmacie Blassel Peguret à Monfrin
dimanche 29 juin : pharmacie Babikian et Li-Hannigs à Garons

JUILLET 2014

dimanche 6 juillet : pharmacie Vidal
dimanche 13 juillet : pharmacie Bonte à Garons
lundi 14 juillet : pharmacie Blanc à Remoulins
dimanche 20 juillet : pharmacie Julien à Bezouce
dimanche 27 juillet : pharmacie Lafitte à Bouillargues

AOUT 2014

dimanche 3 août : pharmacie Loubert à Jonquieres St Vincent
dimanche 10 août : pharmacie Malaval et Piputto à Marguerittes
vendredi 15 août : pharmacie Garnier à Meynes
dimanche 17 août : pharmacie Maurel à Bouillargues
dimanche 24 août : pharmacie Perrot à Aramon
dimanche 31 août : pharmacie Peyras à Marguerittes

L'état civil

au 20 mai 2014

NAISSANCES

- CARRASCO Aliya, née le 06.02.2014

LY Camille, née le 11.02.20014
VANNEZ Pauline, née le 27.02.2014
VILAR Ezio, né le 10.03.2014
BOJ Lohan, né le 10.03.2014
LO Célia, née le 15.03.2014
GIRARD Lucas, né le 25.03.2014
GABANELLE Nolhan, né le 06.04.2014
GHARAFI Nahila, née le 11.04.2014
MEREU Rafael, né le 25.04.2014
MARCELIN Cléa, née le 28.04.2014
ROUX Kim, née le 07.05.2014
PANE Lana, née le 10.05.2014

MARIAGES

DIGBEU Guihounou et BUDZYNSKI Anne-Christine, le 22.02.2014
MABROUK Rachid et MEJRHIROU Fatima, le 11.04.2014
AMAL Choukri et AMAROUCH Siham, le 10.05.2014

DECES

MALOCHE Louis, le 24.01.2014
MANNOU Yamina veuve MOUMEN, le 09.02.2014
SANZ Marie-Thérèse veuve OLTRA, le 12.02.2014
MARTI Purification veuve VILLASCUSA, le 13.02.2014
JOURDAN Robert, le 14.02.2014
MORAS Rémy, le 15.02.2014
MOINE Jean-Paul, le 19.02.2014
COMBEMALE Jacqueline veuve MOURARET, le 22.02.2014
AVY Odette épouse MEFFRE, le 13.03.2014
ARNOUX Gilbert, le 22.03.2014
MARJANSKI Georges, le 28.03.2014
CLAVRIE Marie veuve DELIMONT, le 06.04.2014
AZAS Geneviève, le 17.04.2014
GUINTINI Germain, le 22.04.2014
DONATELLA Dominique, le 11.05.2014

LE MOT DE L'OPPOSITION

La parution du magazine de l'information municipale "Lou Bouïarguié" est l'occasion rare pour les élus de l'opposition de s'adresser à la population. Notre première expression nous la réservons pour remercier toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance en votant lors des dernières élections municipales pour la liste d'union menée par Jacqueline Chapon. Une bonne équipe et un programme de progrès sincère n'ont pas suffit face à un contexte national qui a prévalu sur les enjeux d'une équipe municipale. Pourtant, les mêmes qui ont gouverné le pays pendant plus de 20 ans et qui se réjouissent des derniers résultats électoraux sont ceux qui sont à l'origine de la crise actuelle et de l'état des finances publiques française. Comme d'habitude, ce sont les plus modestes qui trinquent et Bouillargues n'y échappe pas. Le vote unanime du conseil municipal du 24 avril 2014 d'augmenter de 50% les crédits sociaux en témoigne. Fidèle à nos valeurs de progrès, nous voterons et ferons voter toutes les actions municipales répondant aux besoins de la population tout en veillant à la bonne gestion de la commune. Tel est notre rôle d'élus de l'opposition.

Mme FABRE, MM. SORRIAUX et GERVAIS

DESTINATION SORTIES ENTRE AMIS !

Du 15 juin au 15 septembre 2014

RESTOS,
CINÉ,
BOWLING,
LASER GAME,
KARTING,
ACCROBRANCHE,
SQUASH,
PISCINE,
EXPOS,
BONS D'ACHAT ...

PASSEPORT ÉTÉ

Le chéquier loisirs maxi à prix mini

réservé aux 13 - 23 ans

25,60€

Quantité limitée

Pour tous renseignements adressez-vous en mairie

Bouillargues en Costières